

**Municipalité du Canton de Havelock**

Rapport financier

31 décembre 2024

# Rapport financier

Exercice terminé le 31 décembre 2024

Canton de Havelock | 69005 |

**ATTESTATION DU TRÉSORIER OU DU GREFFIER-TRÉSORIER SUR LE RAPPORT FINANCIER**

Aux membres du conseil,

Je soussigné(e), Mylène Vincent, suis responsable de la préparation du Rapport financier de Canton de Havelock pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024 et atteste de sa véracité.

Signature \_\_\_\_\_ Date 17 février 2025

## Table des matières

### **États financiers audités**

Rapport de l'auditeur indépendant ou des auditeurs indépendants	1
État des résultats	5
État de la situation financière	6
État de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette)	7
État des flux de trésorerie	8
Notes complémentaires aux états financiers	9
Renseignements complémentaires	
Résultats détaillés	28
Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales	29
Excédent (déficit) d'investissement à des fins fiscales	30
Charges par objets	31
Excédent (déficit) accumulé	32
Avantages sociaux futurs	36

### **Renseignements financiers non audités**

Analyse des revenus	43
Analyse des charges	55

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil de la **Municipalité du Canton de Havelock**

### Opinion avec réserves

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la **Municipalité du Canton de Havelock** (« l'entité »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2024, et les états des résultats, de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles des problèmes décrits dans la section « Fondement de l'opinion avec réserves » du présent rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la **Municipalité du Canton de Havelock** au 31 décembre 2024, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

### Fondement de l'opinion avec réserves

Dans le cadre de l'application du chapitre SP 3280, « Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations » du *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*, la municipalité n'a pas évalué ni comptabilisé, au 31 décembre 2024, un passif au titre des obligations liées à la mise hors service des immobilisations. La municipalité n'a pas obtenu les informations concernant le coût de désamiantage et le risque de présence d'amiante devant être utilisés pour calculer le passif au titre des obligations liées à la mise hors service des immobilisations. Nous n'avons pas été en mesure d'obtenir des éléments probants suffisants et adéquats en ce qui concerne le montant qui aurait dû être comptabilisé et les informations à fournir sur les obligations liées à la mise hors service des immobilisations. Par conséquent, nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants comptabilisés comme passif, aux informations fournies dans les états financiers, aux charges ou à d'autres postes des états financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024. Cette situation nous conduit donc à exprimer une opinion d'audit modifiée sur les états financiers de l'exercice considéré.

De plus, la municipalité a comptabilisé au cours de l'exercice, des droits sur les carrières et sablières au montant de 46 733 \$. Comme la municipalité n'a pas mis en place les mesures de contrôle lui permettant de s'assurer de l'exactitude des déclarations produites par les exploitants, il ne nous a pas été possible de nous assurer de l'intégralité des revenus inscrits au rapport financier. En conséquence, nous n'avons pu déterminer si les montants des droits en cause, de l'excédent de fonctionnement de l'exercice, de l'actif et de l'excédent accumulé auraient dû faire l'objet d'ajustement.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

« Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserves.

### Observations – Informations financières établies à des fins fiscales

Nous attirons l'attention sur le fait que la **Municipalité du Canton de Havelock** inclut dans ses états financiers certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations sont établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et présentées aux pages S13, S14 et S23 portent sur l'établissement de l'excédent (déficit) de l'exercice et la ventilation de l'excédent (déficit) accumulé à des fins fiscales. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

### Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

### Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes complémentaires et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

1

*BCGO S.E.N.C.R.L.*

BCGO S.E.N.C.R.L.  
Vaudreuil-Dorion, le 17 février 2025  
1 Par CPA auditrice, permis de comptabilité publique no. A107797

**ÉTAT DES RÉSULTATS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

		Budget	Réalisations	
		2024	2024	2023
<b>Revenus</b>				
Taxes	1	1 032 185	1 043 699	895 683
Compensations tenant lieu de taxes	2	1 404	1 638	1 009
Quotes-parts	3			
Transferts	4	253 950	278 706	375 510
Services rendus	5	14 779	16 692	36 829
Imposition de droits	6	37 600	121 058	121 436
Amendes et pénalités	7	1 000	2 300	1 400
Revenus de placements de portefeuille	8			
Autres revenus d'intérêts	9	22 000	24 664	32 599
Autres revenus	10	200	2 250	27
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	11			
Effet net des opérations de restructuration	12			
	13	1 363 118	1 491 007	1 464 493
<b>Charges</b>				
Administration générale	14	492 126	527 647	531 208
Sécurité publique	15	295 765	305 008	299 316
Transport	16	478 663	496 072	512 649
Hygiène du milieu	17	158 209	152 853	155 686
Santé et bien-être	18	1 919	1 809	1 876
Aménagement, urbanisme et développement	19	90 391	109 018	76 468
Loisirs et culture	20	17 561	20 923	18 746
Réseau d'électricité	21			
Frais de financement	22			
Effet net des opérations de restructuration	23			
	24	1 534 634	1 613 330	1 595 949
<b>Excédent (déficit) lié aux activités</b>	25	(171 516)	(122 323)	(131 456)
Excédent (déficit) accumulé lié aux activités, au début de l'exercice				
Solde déjà établi	26		2 917 158	3 048 614
Redressement aux exercices antérieurs (note 24)	27			
Solde redressé	28		2 917 158	3 048 614
<b>Excédent (déficit) accumulé lié aux activités, à la fin de l'exercice</b>	29		2 794 835	2 917 158

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour l'excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales, se référer aux renseignements complémentaires à la page S13.

**ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2024**

		2024	2023
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	543 010	255 216
Débiteurs (note 5)	2	301 225	535 006
Prêts (note 6)	3		
Placements de portefeuille (note 7)	4		
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5		
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	6		
Autres actifs financiers (note 8)	7		
	8	844 235	790 222
<b>PASSIFS</b>			
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9		
Emprunts temporaires (note 9)	10		
Créditeurs et charges à payer (note 10)	11	185 899	218 756
Revenus reportés (note 11)	12	107 379	78 587
Dette à long terme (note 12)	13		
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	14		
Autres passifs (note 14)	15		
	16	293 278	297 343
<b>ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)</b>	17	550 957	492 879
<b>ACTIFS NON FINANCIERS</b>			
Immobilisations corporelles (note 15)	18	2 184 934	2 361 651
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19		
Stocks de fournitures	20	10 061	22 289
Actifs incorporels achetés (note 17)	21		
Autres actifs non financiers (note 18)	22	48 883	40 339
	23	2 243 878	2 424 279
<b>EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ</b>	24	2 794 835	2 917 158
L'excédent (déficit) accumulé est constitué des éléments suivants :			
Excédent (déficit) accumulé lié aux activités	25	2 794 835	2 917 158
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	26		
	27	2 794 835	2 917 158

Obligations contractuelles (note 19)

Droits contractuels (note 20)

Passifs éventuels (note 21)

Actifs éventuels (note 22)

Voir les notes afférentes aux états financiers, lesquelles avec les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**ÉTAT DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DE LA DETTE NETTE)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

	Budget	Réalisations	
	2024	2024	2023
<b>Excédent (déficit) lié aux activités</b>	<b>1</b>	(171 516)	(122 323)
Variation des immobilisations corporelles			
Acquisition	2 (	165 180)(	34 305)(
Produit de cession	3		356 070)
Amortissement	4	210 914	211 022
(Gain) perte sur cession	5		209 243
Réduction de valeur / Reclassement	6		
Transfert dans le cadre d'opérations de restructuration	7		
	8	45 734	176 717
Variation des propriétés destinées à la revente	9		
Variation des stocks de fournitures	10		12 228
Variation des actifs incorporels achetés	11		(18 174)
Variation des autres actifs non financiers	12		(8 544)
	13		(32 850)
Gains (pertes) de réévaluation nets de l'exercice	14		3 684
Révision d'estimations comptables et autres ajustements	15		(51 024)
<b>Variation des actifs financiers nets (ou de la dette nette)</b>	<b>16</b>	(125 782)	58 078
Actifs financiers nets (dette nette) au début de l'exercice			(329 307)
Solde déjà établi	17		492 879
Redressement aux exercices antérieurs (note 24)	18		822 186
Reclassement de propriétés destinées à la revente	19		
Solde redressé	20		492 879
<b>Actifs financiers nets (dette nette) à la fin de l'exercice</b>	<b>21</b>		550 957
			492 879

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

L'état des gains et pertes de réévaluation n'est pas présenté, car l'organisme ne détient aucun instrument financier évalué à la juste valeur ou découlant d'une opération en devises pour lequel aucun choix n'a été effectué en vertu du paragraphe .19A du chapitre SP 2601 - Conversion des devises.

**ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

	2024	2023
<b>Activités de fonctionnement</b>		
Excédent (déficit) de l'exercice	1 (122 323)	(131 456)
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles (note 15)	2 211 022	209 243
Autres	3.1	
	4 88 699	77 787
Variation nette des éléments hors caisse		
Débiteurs	5 233 781	161 096
Autres actifs financiers	6	
Créditeurs et charges à payer / Autres passifs	7 (32 857)	10 308
Revenus reportés	8 28 792	22 937
Actif / passif au titre des avantages sociaux futurs	9	
Propriétés destinées à la revente	10	
Stocks de fournitures	11 12 228	(18 174)
Autres actifs non financiers	12 (8 544)	(32 850)
	13 322 099	221 104
<b>Activités d'investissement</b>		
Acquisition d'immobilisations corporelles	14 ( 34 305)	( 356 070)
Produit de cession des immobilisations corporelles	15	
Acquisition d'actifs incorporels achetés	16 ( )	( )
Produit de cession des actifs incorporels achetés	17	
	18 (34 305)	(356 070)
<b>Activités de placement</b>		
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux		
Émission ou acquisition	19 ( )	( )
Remboursement ou cession	20	
Autres placements de portefeuille		
Acquisition	21 ( )	( )
Cession	22	
	23	
<b>Activités de financement (note 4)</b>		
Émission de dettes à long terme	24	
Remboursement de la dette à long terme	25 ( )	( )
Variation nette des emprunts temporaires	26	
Variation nette des frais reportés liés à la dette à long terme	27	
Autres		
■	28.1	
	29	
<b>Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	30 287 794	(134 966)
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) au début de l'exercice		
Solde déjà établi	31 255 216	390 182
Redressement aux exercices antérieurs (note 24)	32	
Solde redressé	33 255 216	390 182
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice (note 4)</b>	34 543 010	255 216

Éléments sans effet sur la trésorerie (note 23)

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

**1. Statut de l'organisme municipal**

La municipalité du Canton de Havelock est un organisme municipal constitué et régi en vertu du Code Municipal de la province de Québec. Elle est dirigée par un conseil.

**2. Principales méthodes comptables**

Les états financiers sont dressés conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public. L'utilisation de toute autre source de principes comptables généralement reconnus doit être cohérente avec ces normes.

Ils contiennent certaines informations financières établies à des fins fiscales conformément au *Manuel de la présentation de l'information financière municipale* publié par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. Celles-ci comprennent l'excédent (déficit) de l'exercice à des fins fiscales présenté aux pages S13 et S14 et la ventilation de l'excédent (déficit) accumulé à des fins fiscales présentée aux pages S23.

Les principales méthodes comptables sont les suivantes :

**A) Périmètre comptable et partenariats**

S.O.

**a) Périmètre comptable**

S.O.

**b) Partenariats**

S.O.

**B) Comptabilité d'exercice**

La comptabilisation des transactions s'effectue selon la méthode de la comptabilité d'exercice. En vertu de cette méthode, les éléments présentés à titre d'actifs financiers, de passifs, d'actifs non financiers, de revenus et de charges sont constatés au cours de l'exercice où ont lieu les faits et les transactions.

**Estimations comptables**

La préparation des états financiers, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige que la direction formule des hypothèses et procède à des estimations qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des revenus, des charges, des actifs, des passifs, des droits et obligations contractuels et des actifs et passifs éventuels. Les résultats réels peuvent différer des prévisions établies par la direction.

Les principales estimations comprennent la durée de vie utile des immobilisations.

**C) Actifs financiers**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

Les actifs financiers constituent des éléments d'actifs qui peuvent être utilisés pour rembourser les dettes existantes ou pour financer des opérations futures. Ils ne sont pas destinés à la consommation dans le cours normal des activités.

**Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La politique de la municipalité consiste à présenter, dans la trésorerie et équivalents de trésorerie, les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent entre le découvert et le montant disponible, les placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition ainsi que la marge de crédit servant à combler les déficits de caisse.

**D) Passifs**

**Revenus reportés**

Les montants perçus à l'égard du Fonds- Réfection et entretien de certaines voies publiques et du Fonds de parcs et terrains de jeux sont comptabilisés à titre de revenus reportés et sont constatés à l'état des résultats lors de leur utilisation aux fins prévues par les fonds.

**Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations**

Une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation est comptabilisée par l'organisme municipal en présence d'une obligation juridique liée à la mise hors service d'une immobilisation corporelle qui découle de son acquisition, de sa construction, de son développement ou de sa mise en valeur ou de son exploitation normale. L'organisme municipal comptabilise un passif au titre d'une telle obligation dans la période où celui-ci prend naissance, à la condition qu'il soit possible d'en faire une estimation raisonnable.

Le montant comptabilisé au titre d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation correspond à la meilleure estimation de la direction de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation à la date des états financiers. Les coûts de mise hors service sont capitalisés au coût des immobilisations corporelles concernées et amortis linéairement à compter de la date de l'obligation juridique jusqu'au moment prévu de l'exécution des activités de mise hors service.

L'évaluation initiale du passif est effectuée en ayant recours à l'actualisation des flux de trésorerie estimatifs nécessaires pour procéder aux activités de mise hors service. Les flux de trésorerie sont ajustés en fonction de l'inflation et actualisés selon le taux d'actualisation qui représente la meilleure estimation de la direction quant au coût des fonds nécessaires pour régler l'obligation à son échéance, qu'elle soit connue ou estimée.

Le passif comptabilisé est ajusté chaque année en fonction des nouvelles obligations, des coûts réels engagés, des révisions des estimations et de la charge de désactualisation.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

Le passif relatif à la mise hors service des bâtiments patrimoniaux n'est pas présenté aux états financiers. En effet, l'organisme municipal est tenu de maintenir l'intégrité de ces bâtiments en vertu de la *Loi sur le patrimoine culturel* de sorte que la date probable de mise hors service de ces bâtiments est si éloignée dans le temps que la valeur actualisée de l'obligation est négligeable. L'obligation liée à la mise hors service de ces bâtiments sera présentée aux états financiers dès le moment où la désignation patrimoniale sera retirée ou la démolition du bâtiment autorisée, le cas échéant.

**E) Actifs non financiers**

La municipalité comptabilise les immobilisations et certains actifs à titre d'actifs non financiers puisqu'ils peuvent normalement servir à fournir des services dans des exercices ultérieurs. Ces actifs ne fournissent pas de ressources affectables au règlement de passifs, à moins d'être vendus.

**Autres actifs non financiers**

Les autres actifs non financiers représentent des débours effectués avant la fin de l'exercice financier pour des services dont la municipalité bénéficiera au cours des prochains exercices financiers. Ces frais seront imputés aux charges au moment où la municipalité bénéficiera des services acquis.

**Stocks**

Les stocks sont comptabilisés au moindre du coût et de la valeur de remplacement. Le coût est déterminé selon la méthode de l'épuisement successif. Les stocks désuets sont radiés des livres.

**Immobilisations**

Les immobilisations, comptabilisées au coût, sont amorties en fonction de leur durée de vie utile estimative à compter de leur date de mise en service. Les dons d'immobilisations sont comptabilisés à la valeur marchande. Les immobilisations sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire en fonction des périodes suivantes :

Infrastructures	- 15, 20 et 40 ans
Bâtiments	- 15, 20 et 40 ans
Véhicules	- 20 ans
Ameublement et équipement de bureau	- 5 ans
Machinerie, outillage et équipement	- 10 ans

Les immobilisations en cours de réalisation ne sont amorties qu'à compter du moment de leur mise en service.

Les éléments incorporels ne sont pas constatés comme actifs dans les états financiers.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

**F) Revenus**

**Revenus autres que les recettes fiscales et les revenus de transfert**

Les revenus autres que les recettes fiscales et les revenus de transfert sont constatés lorsque l'opération ou l'événement s'est produit, que l'entité s'attend à en obtenir les avantages économiques futurs et de façon distincte s'il s'agit d'une opération avec ou sans contrepartie (avec ou sans obligation de prestation). Une opération avec contrepartie est une opération dans le cadre de laquelle des biens ou des services sont fournis à un payeur en échange d'une valeur. Dans le cas contraire, une opération sans contrepartie est une opération ou un événement qui n'implique pas de transmission directe de biens ou de services au payeur tels que l'imposition d'une amende ou d'une contravention.

Les revenus d'une opération avec contrepartie sont constatés lorsque l'entité remplit (ou à mesure qu'elle remplit) l'obligation de prestation en fournissant les biens ou services promis au payeur. Pour les opérations avec contrepartie, l'entité doit identifier si l'opération comprend plusieurs services et biens distincts. Chaque bien ou service distinct s'accompagne d'une obligation de prestation à traiter séparément où le prix de transaction sera réparti sur l'ensemble des biens et services distincts de l'opération.

Les revenus d'une opération sans contrepartie sont constatés lorsque l'entité a le pouvoir de revendiquer ou de prélever une entrée de ressources économiques et qu'une opération ou un événement passé est à l'origine d'un actif.

**Recettes fiscales**

Les recettes fiscales sont comptabilisées de façon brute en tenant compte des critères de constatation suivants :

- Les revenus de taxes et de compensations tenant lieu de taxes sont constatés dans l'exercice pour lequel ils sont exigibles.
- Les ajustements de revenus de taxes à la suite de l'entrée en service de modifications apportées à des immeubles ou de nouveaux immeubles sont constatés à partir des certificats émis par l'évaluateur qui ont un effet rétroactif sur l'exercice.
- Les revenus de quotes-parts sont constatés dans l'exercice auquel ils se rapportent.
- Les droits de mutation immobilière sont constatés à la date du transfert par l'officier de publicité des droits.

**Revenus de transfert**

Les transferts sont constatés et comptabilisés aux revenus dans l'exercice au cours duquel ils sont autorisés par le cédant et que les critères d'admissibilité ont été respectés par la municipalité, sauf, dans la mesure où, les stipulations de l'accord créent une obligation répondant à la définition d'un passif. La municipalité comptabilise alors un revenu reporté qui est amorti au fur et à mesure que les stipulations sont rencontrées.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

**G) Avantages sociaux futurs**

**Régime de retraite à cotisations déterminées**

La charge correspond aux cotisations versées par l'employeur.

Un passif est constaté dans les créateurs et frais courus pour des cotisations dues non versées à la fin de l'exercice, de même que pour des cotisations à être versées dans les exercices subséquents relativement à des services déjà rendus.

Le régime de retraite des élus municipaux auquel participe la municipalité est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées.

Le régime enregistré d'épargne retraite (REER) offert par la municipalité est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées.

**H) Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir**

S.O.

**I) Instruments financiers**

Lors de leur comptabilisation initiale, les instruments financiers sont classés soit dans la catégorie des instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement soit dans celle sur les instruments financiers évalués à la juste valeur. Les opérations qui ne sont pas de nature contractuelle ne génèrent pas d'éléments considérés comme des instruments financiers.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie et les autres créances à recevoir sont classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les débiteurs à l'exception des taxes à la consommation, des taxes et tenant lieu de taxes, des mutations et des amendes et pénalités sont aussi classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les créateurs et charges à payer, à l'exception des taxes à la consommation à payer et des avantages sociaux à payer sont classés dans la catégorie des passifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

**J) Autres éléments**

**Affectations**

Les affectations représentent des provenances et des utilisations de fonds impliquant les comptes de l'excédent accumulé. Les affectations ne constituent ni des revenus ni des dépenses de fonctionnement.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

**3. Modification de méthodes comptables**

**Adoption initiale - Revenus (chapitre SP 3400)**

À compter du présent exercice, l'organisme municipal a adopté les exigences du chapitre SP 3400, *Revenus*, du *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*, applicable aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> avril 2023. Le chapitre SP 3400 comprend des exigences relatives à la comptabilisation, à l'évaluation et à la présentation des revenus courants dans le secteur public, notamment par une distinction entre les opérations comportant des obligations de prestations de celles qui n'en comportent aucune. Cette norme comprend également de nouvelles exigences importantes en ce qui concerne l'information à fournir aux états financiers, notamment sur la présentation des sources et des types de revenus importants ainsi qu'une description de la façon dont chacun des types de revenus est comptabilisé.

Les effets sur les états financiers de l'organisme municipal portent principalement sur les revenus d'imposition de droits autres que les droits de mutation immobilière, sur les services rendus, sur les amendes et pénalités ainsi que sur les autres revenus.

Ces nouvelles exigences ont été appliquées de façon prospective. L'adoption de cette nouvelle norme n'a eu aucune incidence sur les états financiers de l'organisme.

**4. Trésorerie et équivalents de trésorerie**

	2024	2023
La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de :		
Fonds en caisse et dépôts à vue	1	543 010
Placements à court terme, liquides, exclus des placements de portefeuille	2	255 216
Autres éléments	3.1	
-	4	543 010
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5	255 216
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (découvert bancaire)	( )	( )
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice</b>	<b>6</b>	<b>543 010</b>
Sommes affectées comprises dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie	7	255 216
Remboursement de la dette à long terme inscrit dans les flux de trésorerie et ayant fait l'objet d'un refinancement au cours de l'exercice	8	415 152

Note

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

**5. Débiteurs**

		2024	2023
Taxes municipales	9	58 820	70 806
Taxes-certificats de vente pour défaut de paiement des taxes	10		
Gouvernement du Québec et ses entreprises	11	120 571	140 248
Gouvernement du Canada et ses entreprises	12	17 781	177 681
Organismes municipaux	13	9 330	8 104
Autres			
▪ Droits de mutation	14.1	74 126	91 021
▪ Autres	14.2	20 597	47 146
	15	301 225	535 006
Montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	16		
Gouvernement du Canada et ses entreprises	17		
Organismes municipaux	18		
Autres tiers	19		
	20		
Provision pour créances douteuses déduite des débiteurs	21	18 838	16 096
Ventilation du solde des débiteurs du Gouvernement du Québec et ses entreprises			
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/SOFIL	22		
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/Autres	23	68 048	78 605
Ministère des Transports et de la Mobilité durable	24	13 500	
Ministère de la Culture et des Communications	25		
Autres ministères/organismes	26	39 023	61 643
	27	120 571	140 248

**Note****6. Prêts**

		2024	2023
Prêts à un office d'habitation	28		
Prêts à un fonds d'investissement	29		
Autres			
▪	30.1		
	31		
Provision pour moins-value déduite des prêts	32		

**Note**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

**7. Placements de portefeuille**

	2024	2023
Évalués au coût ou au coût après amortissement		
Placements à titre d'investissement	33	
Autres placements	34	
Évalués à la juste valeur		
Placements à titre d'investissement	35	
Autres placements	36	
	37	
Sommes affectées comprises dans les placements de portefeuille	38	
Provision pour moins-value déduite des placements de portefeuille	39	

**Note****8. Autres actifs financiers**

	2024	2023
Propriétés destinées à la revente (note 16)	40	
Autres		
▪	41.1	
	42	

**Note****9. Emprunts temporaires**

La municipalité a autorisé et négocié auprès d'une institution financière une marge de crédit de 200 000 \$ au taux préférentiel (5.45 % au 31 décembre 2024) plus 0.5%. Au 31 décembre 2024, le montant non utilisé de cette marge est de 200 000 \$.

**10. Créditeurs et charges à payer**

	2024	2023
Fournisseurs	43	66 222
Salaires et avantages sociaux	44	21 405
Dépôts et retenues de garantie	45	32 350
Provision pour contestations d'évaluation	46	
Autres		
▪ Organismes municipaux	47.1	98 272
	48	185 899
		218 756

**Note**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

**11. Revenus reportés**

	2024	2023
Taxes perçues d'avance	49	6 659
Transferts		9 409
Soutien au rayonnement des régions du Fonds régions et ruralité - Volet 1	50	
Soutien à la compétence de développement local et régional		
des MRC du Fonds régions et ruralité - Volet 2	51	
Accès entreprise Québec	52	
Programme d'aide d'urgence au transport collectif des personnes	53	
Autres		
-	54.1	
Fonds - Réfection et entretien de certaines voies publiques	55	93 853
Fonds parcs, terrains de jeux et espaces naturels	56	6 867
Fonds de gestion et de mise en valeur du territoire	57	
Société québécoise d'assainissement des eaux	58	
Fonds de contributions à des travaux ou à des services municipaux	59	
Autres contributions des promoteurs	60	
Fonds de redevances réglementaires	61	
Autres		
-	62.1	
	63	107 379
		78 587

**Note****12. Dette à long terme**

	Taux d'intérêt de      à	Échéance de      à	2024	2023
Obligations et billets en monnaie canadienne			64	
Obligations et billets en monnaies étrangères			65	
Autres dettes à long terme				
Gouvernement du Québec et ses entreprises			66	
Organismes municipaux			67	
Obligations découlant de contrats de				
location-acquisition			68	
Autres			69	
			70	
Frais reportés liés à la dette à long terme			71 ( 72 )	( )

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

Les versements estimatifs sur la dette à long terme pour les prochains exercices sont les suivants :

	<b>Obligations et billets</b>		<b>Autres dettes à long terme</b>		<b>Total 2024</b>
	<b>Avec fonds d'amortissement</b>	<b>Sans fonds d'amortissement</b>	<b>Location- acquisition</b>	<b>Autres</b>	
2025	73				
2026	74				
2027	75				
2028	76				
2029	77				
2030 et plus	78				
	79				
Intérêts et frais accessoires	80		( )	( )	( )
	81				

**Note**

**13. Avantages sociaux futurs**

	2024	2023
<b>Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs</b>		
Actif (passif) des régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	82	
Actif (passif) des régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	83	
	84	
<b>Charge de l'exercice</b>		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	85	
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	86	
Régimes à cotisations déterminées	87	
Autres régimes (REER et autres)	88	1 800
Régimes de retraite des élus municipaux	89	7 317
	90	6 051
	9 117	7 808

Se référer à la section « Renseignements complémentaires » pour plus de détails.

**Note**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

**14. Autres passifs**

	2024	2023
Assainissement des sites contaminés	91	
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	92	
Autres		
-	93,1	
	94	
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations au début de l'exercice	95	
Passifs engagés	96	
Passifs réglés	97	)(
Charge de désactualisation <sup>1</sup>	98	
Révisions des estimations de flux de trésorerie	99	
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations à la fin de l'exercice	100	

1. La charge de désactualisation est le montant correspondant à l'augmentation de la valeur comptable d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation, qui est attribuable à l'écoulement du temps.

**Note**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

**15. Immobilisations corporelles**

	Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
<b>COÛT</b>				
Infrastructures				
Eau potable	101			
Eaux usées	102			
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	103	3 082 497		311 468
Autres				
▪ Stationnement	104.1		34 305	34 305
Réseau d'électricité	105			
Bâtiments	106	492 120		7 420
Améliorations locatives	107			
Véhicules	108	179 660		179 660
Ameublement et équipement de bureau	109	29 707		29 707
Machinerie, outillage et équipement divers	110	8 976		8 976
Terrains	111	108 452		108 452
Autres	112			
	113	3 901 412	34 305	318 888
Immobilisations en cours	114	9 539		9 539
	115	3 910 951	34 305	318 888
				3 626 368
<b>AMORTISSEMENT CUMULÉ</b>				
Infrastructures				
Eau potable	116			
Eaux usées	117			
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	118	1 294 903		183 608
Autres				
▪	119.1			
Réseau d'électricité	120			
Bâtiments	121	223 849		13 878
Améliorations locatives	122			
Véhicules	123	8 983		8 983
Ameublement et équipement de bureau	124	20 578		3 655
Machinerie, outillage et équipement divers	125	987		24 233
Autres	126			
	127	1 549 300		898
				318 888
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE</b>	<b>128</b>	<b>2 361 651</b>		<b>1 441 434</b>
				<b>2 184 934</b>
Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition inclus dans les immobilisations corporelles				
Coût	129			
Amortissement cumulé	130 (	)(	)(	)(
Valeur comptable nette	131			

**Note**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

**16. Propriétés destinées à la revente**

	2024	2023
Immeubles de la réserve foncière	132	
Immeubles industriels municipaux	133	
Autres	134	
	135	
Présentées à titre d'autres actifs financiers (note 8)	136	
Présentées à titre d'actifs non financiers sous le poste « Propriétés destinées à la revente »	137	

Note

**17. Actifs incorporels achetés**

	Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
<b>COÛT</b>				
-	138.1			
	139			
<b>AMORTISSEMENT CUMULÉ</b>				
-	140.1			
	141			
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE</b>	142			

Note

**18. Autres actifs non financiers**

	2024	2023
Frais payés d'avance		
- Dépenses payées d'avance	143.1	48 883
Autres		
-	144.1	40 339
	145	48 883
		40 339

Note

**19. Obligations contractuelles**

En vertu d'obligations contractuelles, concernant entre autres des contrats relatifs à l'enlèvement, le transport, le tri et le conditionnement et à l'élimination des matières résiduelles et recyclables, ainsi que des contrats de fourniture de service de protection contre l'incendie, la municipalité s'est engagée pour un montant total de 209 566 \$. Les montants futurs estimatifs à verser au cours des prochains exercices relativement à ces contrats s'établissent comme suit :

2025	2026	2027	2028
204 856 \$	1 823 \$	1 823 \$	1 064 \$

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

**20. Droits contractuels**

Dans le cadre de programmes de subvention sur les infrastructures, les gouvernements du Québec et du Canada se sont engagés à verser une somme de 660 376 \$ à la municipalité pour des travaux admissibles. La municipalité doit également investir 76 960 \$ dans ces travaux. Les travaux doivent être réalisés avant le 31 décembre 2028. À la date des états financiers, aucun revenu n'a été comptabilisé et un solde de 660 376 \$ de subvention demeure disponible pour des travaux futurs.

**21. Passifs éventuels**

S.O.

**A) Cautionnements et garanties**

<b>Description</b>	<b>Montant initial des cautions</b>	<b>Solde des cautionnements</b>	
		<b>2024</b>	<b>2023</b>
<b>Emprunts temporaires</b>			
-	146.1		
	147		
<b>Dettes à long terme</b>			
-	148.1		
	149		
	150		

S.O.

**B) Auto-assurance**

S.O.

**C) Poursuites**

S.O.

**D) Autres**

S.O.

**22. Actifs éventuels**

S.O.

**23. Éléments sans effet sur la trésorerie**

S.O.

**24. Redressement aux exercices antérieurs**

S.O.

**25. Données budgétaires**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

L'état des résultats et l'état de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) comportent une comparaison avec le budget adopté par l'administration municipale.

## **26. Instruments financiers**

### **Gestion des risques liés aux instruments financiers**

Dans le cours normal de ses activités, l'organisme municipal est exposé à différents types de risques, tels que le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché. La direction a mis en place des politiques et des procédés en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels.

#### **Risque de crédit**

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et, de ce fait, amène l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit potentiels pour l'organisme municipal sont liés à la trésorerie et les équivalents de trésorerie, aux débiteurs (à l'exception des taxes à la consommation, des taxes et tenant lieu de taxes, des mutations et des amendes et pénalités) et aux autres créances à recevoir.

L'exposition maximale de l'organisme municipal au risque de crédit correspond aux montants présentés à l'état de la situation financière au 31 décembre.

#### *Trésorerie et équivalents de trésorerie*

Le risque de crédit associé à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie est jugé négligeable, puisque les contreparties sont des institutions financières ayant une cote de solvabilité élevée attribuée par des agences de notation reconnues.

#### *Débiteurs*

Le risque de crédit associé aux débiteurs autres que les taxes municipales et tenant lieu de taxes à recevoir, les taxes à la consommation, les mutations et les amendes et pénalités à recevoir, est réduit, puisque l'organisme municipal évalue régulièrement la probabilité de recouvrement. L'organisme municipal ne détient aucun actif en garantie des débiteurs. En raison de la diversité de ses débiteurs et de leurs secteurs d'activité, l'organisme municipal croit que la concentration du risque de crédit à l'égard de ceux-ci est minime. Il établit la provision pour créances douteuses en fonction du risque de crédit spécifique et des tendances historiques des débiteurs. Il enregistre une dépréciation seulement pour les débiteurs dont le recouvrement n'est pas raisonnablement certain.

La balance chronologique des débiteurs représentant des actifs financiers, déduction faite de la provision pour créances douteuses, au 31 décembre se détaille comme suit :

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

	2024	2023
<b>Non en souffrance</b>	125 700 \$	279 347 \$
<b>En souffrance :</b>		
moins de 30 jours	6 866	10 042
de 30 à 60 jours	596	—
plus de 60 jours	3 515	20 301
	136 677	309 690
<b>Moins la provision pour créances douteuses</b>	(18 838)	(16 696)
	117 839 \$	292 994 \$

Les variations, au cours de l'exercice, du compte de provision pour créances douteuses s'établissent comme suit :

<b>Solde au début</b>	<b>16 696 \$</b>
Provision comptabilisée aux résultats de l'exercice	2 142
Montants recouvrés	—
<b>Solde à la fin</b>	<b>18 838 \$</b>

La municipalité est d'avis que la provision pour créances douteuses est suffisante pour couvrir le risque de non-paiement.

#### Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme municipal éprouve des difficultés à honorer ses engagements financiers. L'organisme municipal gère ce risque en tenant compte de ses besoins opérationnels et en recourant à ses facilités de crédit. L'organisme municipal établit des prévisions de trésorerie afin de s'assurer qu'il dispose des fonds nécessaires pour satisfaire ses obligations.

Les flux de trésorerie contractuels relatifs aux passifs financiers se détaillent comme suit.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

	2024	Moins d'un an	De 1 à 3 ans	De 4 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Créditeurs et charges à payer sous forme d'instrument financier	174 836	—	—	—	—	174 836 \$
Intérêts courus à payer	—	—	—	—	—	—
Dettes	—	—	—	—	—	—
	174 836	—	—	—	—	174 836 \$

	2023	Moins d'un an	De 1 à 3 ans	De 4 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Créditeurs et charges à payer sous forme d'instrument financier	216 788	—	—	—	—	216 788 \$
Intérêts courus à payer	—	—	—	—	—	—
Dettes	—	—	—	—	—	—
	216 788	—	—	—	—	216 788 \$

### Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations du prix du marché. Le risque de marché comprend le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix. L'organisme municipal est exposé à ces risques.

### Risque de taux d'intérêt

L'exposition au risque de taux d'intérêt de l'organisme municipal est attribuable à ses actifs et passifs financiers portant intérêt.

La valeur comptable des instruments financiers portant intérêt se détaille comme suit :

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

31 décembre 2024	Taux d'intérêt fixe	Taux d'intérêt variable	Total
Actifs financiers			
Trésorerie et équivalents de trésorerie		412 168 \$	412 168 \$
Prêts	—	—	—
Placements de portefeuille	—	—	—
Passifs financiers			
Emprunts	—	—	—
Dettes	—	—	—

31 décembre 2023	Taux d'intérêt fixe	Taux d'intérêt variable	Total
Actifs financiers			
Trésorerie et équivalents de trésorerie		10 753 \$	10 753 \$
Prêts	—	—	—
Placements de portefeuille	—	—	—
Subvention à recevoir	—	—	—
Passifs financiers			
Emprunts	—	—	—
Dettes	—	—	—

L'effet net, tant sur les actifs financiers que sur les passifs financiers, d'une augmentation (diminution) de taux d'intérêt égale à 1 % au cours de l'exercice aurait réduit (augmenté) de 4 122 \$ l'excédent annuel lié aux activités de 2024 (108 \$ en 2023).

#### 27. Données comparatives

À des fins de comparaison avec celles de l'exercice courant, certaines données de l'exercice précédent et des prévisions budgétaires ont été reclassées ou regroupées.

Canton de Havelock | 69005 |

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES  
RÉSULTATS DÉTAILLÉS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

	Budget 2024		Réalisations 2024		Réalisations 2023
	Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	
<b>Revenus</b>					
Fonctionnement					
Taxes	1	1 032 185	1 043 699	1 043 699	895 683
Compensations tenant lieu de taxes	2	1 404	1 638	1 638	1 009
Quotes-parts	3				
Transferts	4	188 770	244 401	244 401	161 630
Services rendus	5	14 779	16 692	16 692	36 829
Imposition de droits	6	37 600	121 058	121 058	121 853
Amendes et pénalités	7	1 000	2 300	2 300	1 400
Revenus de placements de portefeuille	8				
Autres revenus d'intérêts	9	22 000	24 664	24 664	32 599
Autres revenus	10	200	2 250	2 250	27
Effet net des opérations de restructuration	11				
	12	1 297 938	1 456 702	1 456 702	1 251 030
Investissement					
Taxes	13				
Quotes-parts	14				
Transferts	15	65 180	34 305	34 305	213 880
Imposition de droits	16				(417)
Autres revenus					
Contributions des promoteurs	17				
Autres	18				
Quoté-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	19				
Effet net des opérations de restructuration	20				
	21	65 180	34 305	34 305	213 463
	22	1 363 118	1 491 007	1 491 007	1 464 493
Charges					
Administration générale	23	473 698	516 097	516 097	527 647
Sécurité publique	24	295 765	305 008	305 008	305 008
Transport	25	286 177	296 600	296 600	496 072
Hygiène du milieu	26	158 209	152 853	152 853	152 853
Santé et bien-être	27	1 919	1 809	1 809	1 876
Aménagement, urbanisme et développement	28	90 391	109 018	109 018	76 468
Loisirs et culture	29	17 561	20 923	20 923	18 746
Réseau d'électricité	30				
Frais de financement	31				
Effet net des opérations de restructuration	32				
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	33	210 914	211 022	211 022	211 022
Excédent (déficit) lié aux activités	34	1 534 634	1 613 330	1 613 330	1 595 949
	35	(171 516)	(122 323)	(122 323)	(131 456)

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

		2024		2023
		Budget	Réalisations	Réalisations
<b>Excédent (déficit) lié aux activités</b>	<b>1</b>	(171 516)	(122 323)	(131 456)
Moins : revenus d'investissement	2 (	65 180)(	34 305)(	213 463)
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales</b>	<b>3</b>	(236 696)	(156 628)	(344 919)
<b>CONCILIATION À DES FINS FISCALES</b>				
<i>Ajouter (dédire)</i>				
<b>Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés</b>				
Amortissement	4	210 914	211 022	209 243
Produit de cession	5			
(Gain) perte sur cession	6			
Réduction de valeur / Reclassement	7			
	<b>8</b>	210 914	211 022	209 243
<b>Propriétés destinées à la revente</b>				
Coût des propriétés vendues	9			
Réduction de valeur / Reclassement	10			
	<b>11</b>			
<b>Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux</b>				
Remboursement ou produit de cession	12			
(Gain) perte sur remboursement ou sur cession	13			
Provision pour moins-value / Réduction de valeur	14			
	<b>15</b>			
<b>Financement</b>				
Financement à long terme des activités de fonctionnement	16			
Remboursement de la dette à long terme	17 (	)(	)(	)
	<b>18</b>			
<b>Affectations</b>				
Activités d'investissement	19 (	)(	)(	9 539)
Excédent (déficit) accumulé				
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	20			50 429
Excédent de fonctionnement affecté	21	33 082	34 363	59 847
Réserves financières et fonds réservés	22	(7 300)	(7 300)	(7 300)
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	23			
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	24			
	<b>25</b>	25 782	27 063	93 437
	<b>26</b>	236 696	238 085	302 680
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales</b>	<b>27</b>	81 457	(42 239)	

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

	2024	2023
	Réalisations	Réalisations
<b>Revenus d'investissement</b>	1	34 305
<b>CONCILIATION À DES FINS FISCALES</b>		
<i>Ajouter (déduire)</i>		
<b>Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés</b>		
Acquisition d'immobilisations corporelles		
Administration générale	2 (	17 638)(
Sécurité publique	3 (	)( )
Transport	4 (	16 667)(
Hygiène du milieu	5 (	)( )
Santé et bien-être	6 (	)( )
Aménagement, urbanisme et développement	7 (	)( )
Loisirs et culture	8 (	)( )
Réseau d'électricité	9 (	)( )( )
Acquisition d'actifs incorporels achetés	10 (	)( )
	11 (	34 305)(
<b>Propriétés destinées à la revente</b>		
Acquisition	12 (	)( )
<b>Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux</b>		
Émission ou acquisition	13 (	)( )
<b>Financement</b>		
Financement à long terme des activités d'investissement	14	
<b>Affectations</b>		
Activités de fonctionnement	15	9 539
Excédent accumulé		
Excédent de fonctionnement non affecté	16	133 068
Excédent de fonctionnement affecté	17	
Réserves financières et fonds réservés	18	
	19	142 607
<b>Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales</b>	20	(34 305)
	21	(213 463)

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**  
**CHARGES PAR OBJETS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

	Budget	Réalisations	
	2024	2024	2023
<b>Rémunération</b>			
Liée au programme Accès entreprise Québec	1		
Autre	2	207 067	213 334
			227 445
<b>Charges sociales</b>			
Liées au programme Accès entreprise Québec	3		
Autres	4	30 521	32 708
			33 840
<b>Biens et services</b>			
Services obtenus d'organismes municipaux			
Compensations pour services municipaux	5		
Ententes de services			
Services de transport collectif	6		
Autres services	7	150 130	153 384
Autres biens et services	8	782 424	798 947
			782 609
<b>Frais de financement</b>			
Intérêts et autres frais sur la dette à long			
terme à la charge			
De l'organisme municipal	9		
D'autres organismes municipaux	10		
Du gouvernement du Québec			
et ses entreprises	11		
D'autres tiers	12		
Autres frais de financement	13		
<b>Contributions</b>			
Organismes municipaux			
Quotes-parts	14	138 388	138 372
Transferts	15		
Autres	16		
Autres			
Transferts	17		
Autres	18	8 690	12 244
			10 066
<b>Amortissement</b>			
Immobilisations corporelles	19	210 914	211 022
Actifs incorporels achetés	20		
			209 243
<b>Autres</b>			
▪ Crédences douteuses	21.1	6 000	31 200
▪ Réclamations dommages et int.	21.2	500	22 119
			26 181
	22	1 534 634	1 613 330
			1 595 949

**Note**

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES  
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ  
AU 31 DÉCEMBRE 2024**

	2024	2023
<b>Excédent (déficit) accumulé</b>		
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	1	302 128
Excédent de fonctionnement affecté	2	267 423
Réserves financières et fonds réservés	3	40 350
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	4	( )
Financement des investissements en cours	5	)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	6	2 184 934
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	7	2 361 651
	8	2 794 835
		2 917 158

**VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS****Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté**

Administration municipale	9	302 128	285 671
Organismes contrôlés et partenariats <sup>1</sup>	10		
	11	302 128	285 671

**Excédent de fonctionnement affecté**

Administration municipale			
▪ Cours d'eau	12.1	202 423	203 704
▪ Budget suivant	12.2	65 000	33 082
	13	267 423	236 786
Organismes contrôlés et partenariats <sup>1</sup>			
▪	14.1		
	15		
	16	267 423	236 786

1. Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés et partenariats.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES  
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)  
AU 31 DÉCEMBRE 2024**

	2024	2023
<b>VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)</b>		
<b>Réserves financières et fonds réservés</b>		
Réserves financières - Administration municipale		
-	17.1	
	18	
Réserves financières - Organismes contrôlés et partenariats		
-	19.1	
	20	
<b>Fonds réservés</b>		
Fonds de roulement		
Administration municipale	21	20 000
Organismes contrôlés et partenariats	22	
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés		
Montant réservé pour le service de la dette à long terme		
Administration municipale	23	
Organismes contrôlés et partenariats	24	
Montant non réservé		
Administration municipale	25	
Organismes contrôlés et partenariats	26	
Fonds local d'investissement	27	
Fonds local de solidarité	28	
Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection	29	20 350
Autres		
-	30.1	
	31	40 350
	32	40 350
		33 050

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES  
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)  
AU 31 DÉCEMBRE 2024**

	2024	2023
<b>VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)</b>		
<b>Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir</b>		
Mesures d'allègement fiscal liées aux écarts de constatation avec les normes comptables		
Avantages sociaux futurs		
Déficit initial au 1 <sup>er</sup> janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite	33 ( )	)( )
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	34 ( )	)( )
Avantages postérieurs au 1 <sup>er</sup> janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite		
Mesure d'allègement pour la crise financière 2008	35 ( )	)( )
Mesure d'allègement pour la COVID-19	36 ( )	)( )
Autres	37 ( )	)( )
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	38 ( )	)( )
	39 ( )	)( )
Assainissement des sites contaminés	40 ( )	)( )
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	41 ( )	)( )
Appariement fiscal pour revenus de transfert	42 ( )	)( )
Autres		
▪	43.1 ( )	)( )
	44 ( )	)( )
Autres mesures d'allègement fiscal		
Mesures relatives à la TVQ		
Utilisation du fonds général	45 ( )	)( )
Utilisation du fonds de roulement	46 ( )	)( )
Mesures relatives à la COVID-19		
Utilisation du fonds général	47 ( )	)( )
Utilisation du fonds de roulement	48 ( )	)( )
Autres		
▪	49.1 ( )	)( )
	50 ( )	)( )
Financement à long terme des activités de fonctionnement		
Mesure relative à la TVQ	51 ( )	)( )
Mesure relative à la COVID-19	52 ( )	)( )
Frais d'émission de la dette à long terme	53 ( )	)( )
Dette à long terme liée au FLI et au FLS	54 ( )	)( )
Autres		
▪	55.1 ( )	)( )
	56 ( )	)( )
Éléments présentés à l'encontre des DCTP		
Financement des activités de fonctionnement	57	
Fonds d'amortissement pour emprunts de fonctionnement	58	
Prêts aux entreprises liés au FLI et au FLS et placements de portefeuille à titre d'investissement liés au FLI	59	
Autres prêts et placements de portefeuille à titre d'investissement liés à des emprunts de fonctionnement	60	
Autres		
▪	61.1	
	62	
	63 ( )	)( )

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES  
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)  
AU 31 DÉCEMBRE 2024**

	2024	2023
<b>VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)</b>		
<b>Financement des investissements en cours</b>		
Financement non utilisé	64	
Investissements à financer	65 ( )	)( )
	66	
<b>Investissement net dans les immobilisations et autres actifs</b>		
Éléments d'actif		
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés	67	2 184 934
Propriétés destinées à la revente	68	
Prêts	69	
Placements de portefeuille à titre d'investissement	70	
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	71	
	72	2 184 934
Ajustements aux éléments d'actif	73	2 184 934
	74	2 184 934
Éléments de passif correspondant		
Dette à long terme	75 ( )	)( )
Frais reportés liés à la dette à long terme	76 ( )	)( )
Montants des débiteurs et autres montants affectés au remboursement de la dette à long terme	77	
Dettes aux fins des activités de fonctionnement	78	
Autres dettes n'affectant pas l'investissement net	79	
	80 ( )	)( )
Dette en cours de refinancement et ajustements aux éléments de passif	81 ( )	)( )
	82 ( )	)( )
	83	2 184 934
		2 361 651

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES  
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

**A) RÉGIMES DE RETRAITE ET RÉGIMES SUPPLÉMENTAIRES DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉTERMINÉES****Nombre de régimes à la fin de l'exercice**

Régimes de retraite enregistrés	1	_____
Régimes supplémentaires de retraite	2	_____

**Description des régimes, date de la plus récente évaluation actuarielle et autres renseignements**

	2024	2023
<b>Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs</b>		
Actif (passif) au début de l'exercice	3	
Charge de l'exercice	4 ( )	)( )
Cotisations versées par l'employeur	5	
Actif (passif) à la fin de l'exercice	6	
<b>Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation</b>		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	7	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	8 ( )	)( )
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	9	
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	10	
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs avant provision pour moins-value	11	
Provision pour moins-value	12 ( )	)( )
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	13	
<b>Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs</b>		
Nombre de régimes en cause	14	
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	15	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	16 ( )	)( )
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	17 ( )	)( )
<b>Charge de l'exercice</b>		
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	18	
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	19	
	20	
Cotisations salariales des employés	21 ( )	)( )
Cotisations des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	22 ( )	)( )
	23	
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	24	
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	25	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	26	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	27	
Variation de la provision pour moins-value	28	
Autres	29.1	
	-	
<b>Charge de l'exercice excluant les intérêts</b>	30	
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	31	
Rendement espéré des actifs	32 ( )	)( )
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	33	
Charge de l'exercice	34	

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES  
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

	2024	2023
<b>Informations complémentaires</b>		
Rendement réel des actifs pour l'exercice	35	
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	36	)(
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	37	
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	38	
Prestations versées au cours de l'exercice	39	
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 7)	40	
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	41	
Valeur des obligations des régimes supplémentaires de retraite <u>non capitalisés</u> comprises dans les obligations présentées à la ligne 8	42	
Valeur des obligations implicites comprises dans la valeur des obligations présentée à la ligne 8 Pour la réserve de restructuration	43	
Pour le fonds de stabilisation et la réserve liée à la PED	44	
DMERCA du nouveau volet	45	
DMERCA de l'ancien volet	46	
Espérance de vie des participants (retraités et actifs) de l'ancien volet	47	
<b>Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation</b> (taux pondéré s'il y a plus d'un régime)		
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	48	%
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	49	%
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	50	%
Taux d'inflation (fin d'exercice)	51	%
Autres hypothèses économiques	■	
	52.1	

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES  
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

**B) RÉGIMES D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS  
À PRESTATIONS DÉTERMINÉES**

**Nombre de régimes à la fin de l'exercice**

Régimes d'avantages complémentaires de retraite	53	_____
Autres avantages sociaux futurs	54	_____

**Description des régimes et avantages, date de la plus récente évaluation actuarielle (s'il y a lieu) et autres renseignements**

	2024	2023
<b>Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs</b>		
Actif (passif) au début de l'exercice	55	
Charge de l'exercice	56	)(
Cotisations, prestations ou primes versées par l'employeur	57	
Actif (passif) à la fin de l'exercice	58	
<b>Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation</b>		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	59	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	60	)(
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	61	
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	62	
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice avant la provision pour moins-value	63	
Provision pour moins-value	64	)(
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	65	
<b>Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes et avantages dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs</b>		
Nombre de régimes et avantages en cause	66	
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	67	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	68	)(
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	69	)(

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES  
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

	2024	2023
<b>Charge de l'exercice</b>		
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	70	
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	71	
	72	
Cotisations salariales des employés	73 ( )	)( )
Cotisations, prestations ou primes à la charge des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	74 ( )	)( )
	75	
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	76	
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	77	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	78	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	79	
Variation de la provision pour moins-value	80	
Autres	81.1	
<b>Charge de l'exercice excluant les intérêts</b>	82	
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	83	
Rendement espéré des actifs	84 ( )	)( )
<b>Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)</b>	85	
<b>Charge de l'exercice</b>	86	
<b>Informations complémentaires</b>		
Rendement réel des actifs pour l'exercice	87	
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	88 ( )	)( )
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	89	
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	90	
Prestations versées au cours de l'exercice	91	
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 59)	92	
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	93	
Valeur des obligations des régimes d'avantages complémentaires de retraite capitalisées comprises dans les obligations présentées à la ligne 60	94	
DMERCA (moyenne pondérée s'il y a lieu)	95	
<b>Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation</b>		
(taux pondéré s'il y a plus d'un régime)		
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	96	%
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	97	%
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	98	%
Taux d'inflation (fin d'exercice)	99	%
Taux initial de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	100	%
Taux ultime de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	101	%
Année où la tendance rejoue le taux ultime (fin d'exercice)	102	%
Autres hypothèses économiques	103.1	

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES  
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

**C) RÉGIMES DE RETRAITE À COTISATIONS DÉTERMINÉES**

Nombre de régimes à la fin de l'exercice	104
--	-----

**Description des régimes et autres renseignements**

	2024	2023
<b>Charge de l'exercice</b>		
Cotisations de l'employeur		
Régime de prestations supplémentaires des maires et des conseillers des municipalités	105	
Régime de retraite par financement salarial	106	
Régime de retraite des employés municipaux du Québec	107	
Régime de retraite à prestations cibles	108	
Autres régimes	109	
	110	

**D) AUTRES RÉGIMES**

Nombre d'autres régimes à la fin de l'exercice	111
--	-----

**Description des régimes et autres renseignements**

La municipalité contribue à un compte de retraite immobilisé au bénéfice de certains employés municipaux.

	2024	2023
<b>Charge de l'exercice</b>		
Cotisations de l'employeur		
Régime volontaire d'épargne-retraite	112	
Régime de retraite simplifié	113	
REER	114	1 800
Autres régimes	115	1 757
	116	1 800
		1 757

**E) RÉGIMES DE RETRAITE DES ÉLUS MUNICIPAUX**

	2024	2023
Nombre d'élus qui sont en fonction et qui sont des participants actifs à la fin de l'exercice	117	7
		6

**Description du régime**

Le Régime de retraite des élus municipaux (RREM) et le Régime de prestations supplémentaires des élus municipaux (RPSEM), ce dernier s'appliquant de façon complémentaire s'il y a lieu aux élus municipaux en poste le 31 décembre 2000 et aux personnes ayant droit à une rente du RREM à cette date, sont des régimes à prestations déterminées gérés en vertu de la Loi sur le régime de retraite des élus municipaux (chapitre R-9.3). Dans le cas du RREM, les élus participants et les municipalités participantes se partagent le financement du régime par le versement de cotisations dans le cas des élus et de contributions dans le cas des municipalités. Dans le cas du RPSEM, seules les municipalités participantes sont responsables de verser les contributions requises. Les cotisations et les contributions sont établies conformément aux taux et règles fixés par règlement du gouvernement.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES  
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

Étant donné que ces deux régimes sont des régimes à employeurs multiples administrés par Retraite Québec, qui ne comportent pas de comptes distincts, les municipalités participantes comptabilisent ces régimes comme s'ils étaient des régimes à cotisations déterminées. Ainsi, la charge encourue dans un exercice donné par une municipalité participante relativement à ces régimes de retraite correspond aux contributions devant être versées par elle pour cet exercice telles qu'établies par règlement du gouvernement.

	2024	2023
<b>Cotisations des élus au RREM</b>	118	2 171
<b>Charge de l'exercice</b>		
Contributions de l'employeur au RREM	119	7 317
Contributions de l'employeur à titre de participation au RPSEM	120	6 051
	121	7 317
		6 051

**Note**

## **Renseignements financiers non audités**

**ANALYSE DES REVENUS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

**Non audité**

		Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
<b>TAXES</b>				
<b>SUR LA VALEUR FONCIÈRE</b>				
Taxes générales				
Taxe foncière générale	1	793 202	804 834	673 845
Taxes spéciales				
Service de la dette	2			
Activités de fonctionnement	3			185
Activités d'investissement	4			
Réserve financière pour le service de l'eau	5			
Réserve financière pour le service de la voirie	6			
Taxes de secteur				
Taxes spéciales				
Service de la dette	7			
Activités de fonctionnement	8			
Activités d'investissement	9			
Autres	10			
	11	793 202	804 834	674 030
<b>SUR UNE AUTRE BASE</b>				
Taxes, compensations et tarification				
Services municipaux				
Eau	12			
Égout	13			
Traitement des eaux usées	14			
Matières résiduelles	15	105 833	105 825	97 469
Autres				
▪ Taxe service de police	16.1	57 400	57 319	51 693
▪ Taxe service incendie	16.2	71 750	71 647	68 946
Centres d'urgence 9-1-1	17	4 000	4 074	3 545
Service de la dette	18			
Pouvoir général de taxation	19			
Activités de fonctionnement	20			
Activités d'investissement	21			
	22	238 983	238 865	221 653
Taxes d'affaires				
Sur l'ensemble de la valeur locative	23			
Autres	24			
	25			
	26	238 983	238 865	221 653
	27	1 032 185	1 043 699	895 683

**ANALYSE DES REVENUS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

***Non audité***

	Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
<b>COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES</b>			
<b>GOUVERNEMENT DU QUÉBEC ET SES ENTREPRISES</b>			
Immeubles et établissements d'entreprises du gouvernement	28		
Immeubles de la Société québécoise d'infrastructures	29		
Compensations pour les terres publiques	30		
Immeubles des réseaux			
Santé et services sociaux	31		
Cégeps et universités	32		
Écoles primaires et secondaires	33		
Immeubles de certains gouvernements et d'organismes internationaux	34		
	35		
<b>GOUVERNEMENT DU CANADA ET SES ENTREPRISES</b>			
Taxes sur la valeur foncière	36	950	1 184
Taxes sur une autre base			624
Taxes, compensations et tarification	37	454	454
Taxes d'affaires	38		385
	39	1 404	1 638
			1 009
<b>ORGANISMES MUNICIPAUX</b>			
Taxes sur la valeur foncière	40		
Taxes sur une autre base			
Taxes, compensations et tarification	41		
	42		
<b>AUTRES</b>			
Taxes foncières des entreprises autoconsommatrices d'électricité	43		
Autres	44		
	45		
	46	1 404	1 638
			1 009

**ANALYSE DES REVENUS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

<i>Non audité</i>	Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
<b>TRANSFERTS</b>			
<b>TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT</b>			
Administration générale	47	27 181	2 520
<b>Sécurité publique</b>			
Police	48		
Sécurité incendie			
Premiers répondants	49		
Autres	50		
Sécurité civile	51		
Autres	52		
<b>Transport</b>			
Réseau routier			
Voirie municipale	53	113 600	114 167
Enlèvement de la neige	54		
Autres	55		
Transport collectif			
Transport en commun			
Transport régulier	56		
Transport adapté	57		
Transport scolaire	58		
Autres	59		
Transport aérien	60		
Transport par eau	61		
Autres	62		
<b>Hygiène du milieu</b>			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable			
Réseau de distribution de l'eau potable	63		
Traitement des eaux usées	64		
Réseaux d'égout	65		
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés	66	5 000	1 704
Matières recyclables			
Collecte sélective			
Collecte et transport	67		
Tri et conditionnement	68		
Autres	69		
Autres	70		(3 385)
Cours d'eau	71		
Protection de l'environnement	72		
Autres	73		
	74		

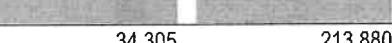
**ANALYSE DES REVENUS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

<i>Non audité</i>	Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
<b>TRANSFERTS (suite)</b>			
<b>TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT (suite)</b>			
<b>Santé et bien-être</b>			
Habitation			
Logement social	75		
Autres	76		
Sécurité du revenu	77		
Autres	78		
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>			
Aménagement, urbanisme et zonage	79		
Rénovation urbaine	80		
Promotion et développement économique	81		
Autres	82		
<b>Loisirs et culture</b>			
Activités récréatives	83		
Activités culturelles			
Bibliothèques	84		
Autres	85		
<b>Réseau d'électricité</b>	86	118 600	149 067
	87		101 512

**ANALYSE DES REVENUS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

<i>Non audité</i>	Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
<b>TRANSFERTS (suite)</b>			
<b>TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT</b>			
Administration générale	88	50 000	17 638
<b>Sécurité publique</b>			
Police	89		
Sécurité incendie			
Premiers répondants	90		
Autres	91		
Sécurité civile	92		
Autres	93		
<b>Transport</b>			
Réseau routier			
Voirie municipale	94	15 180	16 667
Enlèvement de la neige	95		
Autres	96		
Transport collectif			
Transport en commun			
Transport régulier	97		
Transport adapté	98		
Transport scolaire	99		
Autres	100		
Transport aérien	101		
Transport par eau	102		
Autres	103		
<b>Hygiène du milieu</b>			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable			
Réseau de distribution de l'eau potable	104		
Traitement des eaux usées	105		
Réseaux d'égout	106		
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés	107		
Matières recyclables			
Collecte sélective			
Collecte et transport	108		
Tri et conditionnement	109		
Autres	110		
Autres	111		
Cours d'eau	112		
Protection de l'environnement	113		
Autres	114		
	115		

**ANALYSE DES REVENUS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

<i>Non audité</i>	Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
<b>TRANSFERTS (suite)</b>			
<b>TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT (suite)</b>			
<b>Santé et bien-être</b>			
Habitation			
Logement social	116		
Autres	117		
Sécurité du revenu	118		
Autres	119		
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>			
Aménagement, urbanisme et zonage	120		
Rénovation urbaine	121		
Promotion et développement économique	122		
Autres	123		
<b>Loisirs et culture</b>			
Activités récréatives	124		
Activités culturelles			
Bibliothèques	125		
Autres	126		
<b>Réseau d'électricité</b>	127		
	128	65 180	34 305
			213 880

**ANALYSE DES REVENUS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

<i>Non audité</i>	Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
<b>TRANSFERTS (suite)</b>			
<b>TRANSFERTS DE DROIT</b>			
Regroupement municipal et réorganisation municipale	129		
Péréquation	130		
Neutralité	131		
Partage des redevances sur les ressources naturelles	132	9 330	16 303
Compensation pour la collecte sélective de matières recyclables	133	30 000	42 169
Fonds de développement des territoires	134		
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Droits d'immatriculation	135		
Partage de la croissance d'un point de la TVQ	136	40 170	40 170
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC du Fonds régions et ruralité - Volet 2	137		
Autres	138	3 665	
<b>TOTAL DES TRANSFERTS</b>	139	70 170	60 118
	140	253 950	278 706
			375 510

**ANALYSE DES REVENUS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

*Non audité*

SERVICES RENDUS	Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
<b>SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX</b>			
<b>Administration générale</b>			
Greffé et application de la loi	141		
Évaluation	142		
Autres	143		
	144		
<b>Sécurité publique</b>			
Police	145		
Sécurité incendie			
Premiers répondants	146		
Autres	147		
Sécurité civile	148		
Autres	149		
	150		
<b>Transport</b>			
Réseau routier			
Voirie municipale	151		
Enlèvement de la neige	152		
Autres	153		
Transport collectif	154		
Autres	155		
	156		
<b>Hygiène du milieu</b>			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable			
l'eau potable	157		
Réseau de distribution de l'eau potable	158		
Traitements des eaux usées	159		
Réseaux d'égout	160		
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés	161		
Matières recyclables			
Collecte sélective			
Collecte et transport	162		
Tri et conditionnement	163		
Autres	164		
Autres	165		
Cours d'eau	166		
Protection de l'environnement	167		
Autres	168		
	169		

**ANALYSE DES REVENUS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

***Non audité***

SERVICES RENDUS (suite)	Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
<b>SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX (suite)</b>			
<b>Santé et bien-être</b>			
Habitation			
Logement social	170		
Autres	171		
Autres	172		
	173		
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>			
Aménagement, urbanisme et zonage	174		
Rénovation urbaine	175		
Promotion et développement économique	176		
Autres	177		
	178		
<b>Loisirs et culture</b>			
Activités récréatives	179		
Activités culturelles			
Bibliothèques	180		
Autres	181		
	182		
<b>Réseau d'électricité</b>	183		
	184		

**ANALYSE DES REVENUS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

***Non audité***

<b>SERVICES RENDUS (suite)</b>	<b>Budget 2024</b>	<b>Réalisations 2024</b>	<b>Réalisations 2023</b>
<b>AUTRES SERVICES RENDUS</b>			
<b>Administration générale</b>			
Greffé et application de la loi	185		
Évaluation	186		
Autres	187	95	122
	188	95	122
<b>Sécurité publique</b>			
Police	189		
Sécurité incendie			
Premiers répondants	190		
Autres	191	12 000	34 000
Sécurité civile	192		
Autres	193		
	194	12 000	34 000
<b>Transport</b>			
Réseau routier			
Voirie municipale	195		79
Enlèvement de la neige	196		
Autres	197		
Transport collectif			
Transport en commun			
Transport régulier	198		
Transport adapté	199		
Transport scolaire	200		
Autres	201		
Autres	202		
	203		79
<b>Hygiène du milieu</b>			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	204		
Réseau de distribution de l'eau potable	205		
Traitement des eaux usées	206	2 684	2 538
Réseaux d'égout	207		
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés	208		90
Matières recyclables	209		
Autres	210		
Cours d'eau	211		
Protection de l'environnement	212		
Autres	213		
	214	2 684	2 628

**ANALYSE DES REVENUS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

<i>Non audité</i>	Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
<b>SERVICES RENDUS (suite)</b>			
<b>AUTRES SERVICES RENDUS (suite)</b>			
<b>Santé et bien-être</b>			
Habitation			
Logement social	215		
Autres	216		
Sécurité du revenu	217		
Autres	218		
	219		
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>			
Aménagement, urbanisme et zonage	220		
Rénovation urbaine	221		
Promotion et développement économique	222		
Autres	223		
	224		
<b>Loisirs et culture</b>			
Activités récréatives	225		
Activités culturelles			
Bibliothèques	226		
Autres	227		
	228		
<b>Réseau d'électricité</b>	229		
	230	14 779	16 692
<b>TOTAL DES SERVICES RENDUS</b>	231	14 779	16 692
			36 829

**ANALYSE DES REVENUS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

*Non audité*

		Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
<b>IMPOSITION DE DROITS</b>				
Licences et permis	232	2 600	2 893	3 667
Droits de mutation immobilière	233	35 000	96 107	92 041
Droits sur les carrières et sablières	234		22 058	25 728
Autres	235			
	236	37 600	121 058	121 436
<b>AMENDES ET PÉNALITÉS</b>	237	1 000	2 300	1 400
<b>REVENUS DE PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE</b>	238			
<b>AUTRES REVENUS D'INTÉRÊTS</b>	239	22 000	24 664	32 599
<b>AUTRES REVENUS</b>				
Gain (perte) sur cession d'immobilisations corporelles	240			
Gain (perte) sur cession d'actifs incorporels achetés	241			
Produit de cession de propriétés destinées à la revente	242			
Gain (perte) sur remboursement de prêts et sur cession de placements	243			
Contributions des promoteurs	244			
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Taxe sur l'essence	245			
Contributions des organismes municipaux	246			
Autres contributions	247			
Redevances réglementaires	248			
Autres	249	200	2 250	27
	250	200	2 250	27
<b>EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION</b>	251			

**ANALYSE DES CHARGES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

<b>Non audité</b>	<b>Budget 2024</b>			<b>Réalisations 2024</b>			<b>Réalisations 2023</b>
	<b>Sans ventilation de l'amortissement</b>	<b>Sans ventilation de l'amortissement</b>	<b>Total</b>	<b>Ventilation de l'amortissement</b>	<b>Total</b>	<b>Ventilation de l'amortissement</b>	
<b>ADMINISTRATION GÉNÉRALE</b>							
Conseil	1	103 030	91 683		91 683		98 100
Greffé et application de la loi	2	9 000	17 284		17 284		21 185
Gestion financière et administrative	3	248 821	283 360	11 550	294 910		295 248
Évaluation	4	35 964	26 272		26 272		37 449
Gestion du personnel	5						
Autres	6.1	76 883	97 498		97 498		79 226
▪ Autres	7	473 698	516 097	11 550	527 647		531 208
<b>SÉCURITÉ PUBLIQUE</b>							
Police	8	136 681	136 352		136 352		131 584
Sécurité incendie	9						
Premiers répondants	10	157 394	162 869		162 869		167 085
Autres	11	190	180		180		180
Sécurité civile	12	1 500	5 607		5 607		467
Autres	13	295 765	305 008		305 008		299 316
<b>TRANSPORT</b>							
Réseau routier	14	76 747	85 881	190 489	190 489		276 370
Voirie municipale	15	195 580	195 054	8 983	8 983		204 037
Enlèvement de la neige	16	2 000	2 165		2 165		196 970
Éclairage des rues	17	2 000	3 650		3 650		2 048
Circulation et stationnement							26 176
Transport collectif	18	9 850	9 850		9 850		13 279
Transport en commun	19						
Transport aérien	20						
Transport par eau	21						
Autres	22	286 177	296 600	199 472	199 472		496 072
							512 649

**ANALYSE DES CHARGES (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

Non audité	Budget 2024	Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Réalisations 2024	Ventilation de l'amortissement	Total	Réalisations 2023
<b>HYGIÈNE DU MILIEU</b>							
Eau et égout							
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	23						
Réseau de distribution de l'eau potable	24						
Traitemen des eaux usées	25	2 440		5 011			
Réseaux d'égout	26						
Matières résiduelles							
Déchets domestiques et assimilés							
Collecte et transport	27	62 200		57 867			
Elimination	28	36 860		34 018			
Matières recyclables							
Collecte sélective							
Collecte et transport	29	30 269		30 236			
Tri et conditionnement	30	12 271		12 271			
Matières organiques							
Collecte et transport							
Traitemen	31						
Matiériaux secs	32						
Autres	33						
Autres	34			1 448			
Plan de gestion	35						
Autres	36						
Cours d'eau	37			12 721			
Protection de l'environnement	38				12 002		
Autres	39						
	40		158 209		152 853		
						155 686	
<b>SANTÉ ET BIEN-ÊTRE</b>							
Habitation							
Logement social	41						
Autres	42						
Sécurité du revenu	43						
Autres	44	1 919		1 809			
	45		1 919		1 809		
						1 876	

**ANALYSE DES CHARGES (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

<b>Non audité</b>	<b>Budget 2024</b>		<b>Réalisations 2024</b>		<b>Réalisations 2023</b>	
	<b>Sans ventilation de l'amortissement</b>	<b>Sans ventilation de l'amortissement</b>	<b>Ventilation de l'amortissement</b>	<b>Total</b>		
<b>AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT</b>						
Aménagement, urbanisme et zonage						
Rénovation urbaine	46	85 556	104 183	104 183	71 392	
Biens patrimoniaux	47	48				
Autres biens	48					
Promotion et développement économique	49	3 197	3 197	3 197	3 330	
Industries et commerces	50	1 638	1 638	1 638	1 746	
Tourisme	51					
Autres	52					
	53	90 391	109 018	109 018	76 468	
<b>LOISIRS ET CULTURE</b>						
Activités récréatives						
Centres communautaires	54	55				
Patinoires intérieures et extérieures	56					
Piscines, plages et ports de plaisance	57	400	200	200	200	
Parcs et terrains de jeux	58	6 778	6 777	6 777	6 778	
Parcs régionaux	59	3 000	2 908	2 908	2 250	
Expositions et foires	60	5 500	9 156	9 156	7 636	
Autres	61	15 678	19 041	19 041	16 864	
Activités culturelles						
Centres communautaires	62					
Bibliothèques	63					
Patrimoine	64					
Musées et centres d'exposition	65					
Autres ressources du patrimoine	66	1 883	1 883	1 883	1 882	
Autres	67	1 883	1 882	1 882	1 882	
	68	17 561	20 923	20 923	18 746	

**ANALYSE DES CHARGES (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

Non audité	Budget 2024		Réalisations 2024		Réalisations 2023
	Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	
<b>RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ</b>	69				
<b>FRAIS DE FINANCEMENT</b>					
Dette à long terme					
Intérêts	70				
Autres frais	71				
Autres frais de financement					
Avantages sociaux futurs	72				
Autres	73				
	74				
<b>EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION</b>	75				
<b>AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET DES ACTIFS INCORPORELIS ACHEVÉS</b>					
IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET DES ACTIFS INCORPORELIS ACHEVÉS	76	210 914	211 022 (	211 022)	

# **Autres renseignements financiers non audités**

**Exercice terminé le 31 décembre 2024**

Canton de Havelock | 69005 |

## Table des matières

### Autres renseignements financiers non audités

Acquisition d'immobilisations corporelles par catégories	2
Acquisition d'infrastructures pour nouveau développement et autres acquisitions d'immobilisations corporelles	3
Analyse de la dette à long terme	4
Endettement total net à long terme	5
Analyse de la charge de quotes-parts	6
Acquisition d'immobilisations corporelles par objets	7
Analyse de la rémunération	8
Analyse des revenus de transfert par sources	9
Frais de financement par activités	10
Rémunération des élus	11

### Autres renseignements

Questionnaire	12
---------------	----

## **Autres renseignements financiers non audités**

**ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES PAR CATÉGORIES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

*Non audité*

	Réalisations 2024	Réalisations 2023
Infrastructures		
Conduites d'eau potable	1	
Usines de traitement de l'eau potable	2	
Usines et bassins d'épuration	3	
Conduites d'égout	4	
Sites d'enfouissement et incinérateurs	5	
Chemins, rues, routes et trottoirs	6	352 028
Ponts, tunnels et viaducs	7	
Systèmes d'éclairage des rues	8	
Aires de stationnement	9	34 305
Parcs et terrains de jeux	10	
Autres infrastructures	11	
Réseau d'électricité	12	
Bâtiments		
Édifices administratifs	13	
Édifices communautaires et récréatifs	14	
Améliorations locatives	15	
Véhicules		
Véhicules de transport en commun	16	
Autres	17	
Ameublement et équipement de bureau	18	
Machinerie, outillage et équipement divers	19	4 042
Terrains	20	
Autres	21	
	22	34 305
		356 070

**ACQUISITION D'INFRASTRUCTURES POUR NOUVEAU DÉVELOPPEMENT  
ET AUTRES ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

*Non audité*

	Réalisations 2024	Réalisations 2023
Infrastructures autres que pour nouveau développement		
Conduites d'eau potable	1	
Usines de traitement de l'eau potable	2	
Usines et bassins d'épuration	3	
Conduites d'égout	4	
Autres infrastructures	5	34 305
Infrastructures pour nouveau développement (ouverture de nouvelles rues)		352 028
Conduites d'eau potable	6	
Usines de traitement de l'eau potable	7	
Usines et bassins d'épuration	8	
Conduites d'égout	9	
Autres infrastructures	10	
Autres immobilisations corporelles	11	4 042
	12	34 305
		356 070

**ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

<b>Non audité</b>	<b>Solde au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>Augmentation</b>	<b>Diminution</b>	<b>Solde au 31 décembre</b>
<b>La dette à long terme, incluant la dette en cours de refinancement, est assumée de la façon suivante :</b>				
Par l'organisme municipal				
Emprunts refinancés par anticipation	1			
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette à long terme				
Excédent de fonctionnement affecté	2			
Réserves financières et fonds réservés	3			
Fonds d'amortissement	4			
Montant à la charge				
D'une partie des contribuables ou des municipalités membres	5			
De l'ensemble des contribuables ou des municipalités membres	6			
De la municipalité (Société de transport en commun)	7			
	8			
Par les tiers (montants affectés au remboursement de la dette à long terme)				
Débiteurs				
Gouvernement du Québec et ses entreprises	9			
Gouvernement du Canada et ses entreprises	10			
Organismes municipaux	11			
Autres tiers	12			
	13			
Débiteurs encaissés non encore appliqués au remboursement de la dette	14			
	15			
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et autres actifs	16			
Autres	17			
	18			
	19			
Dette en cours de refinancement	20 ( )		( )	
Reclassement / Redressement	21			
<b>Dette à long terme</b>	<b>22</b>			

**Note**

**ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2024**

***Non audité*****Administration municipale**

Dette à long terme	1
<b>Ajouter</b>	
Activités d'investissement à financer	2
Activités de fonctionnement à financer	3
Dette en cours de refinancement	4
Autres	5.1

**Déduire**

Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme

Excédent accumulé	
Fonds d'amortissement	6
Autres sommes comprises dans l'excédent accumulé	7
Débiteurs	8
Autres montants	9
Montant non utilisé d'emprunts à long terme contractés	10
Autres	11.1

Endettement net à long terme de l'administration municipale

12

**Quote-part dans l'endettement total net à long terme des organismes contrôlés et des partenariats**

13

Endettement net à long terme

14

**Quote-part dans l'endettement total net à long terme d'autres organismes**

15

33 555

Municipalité régionale de comté

16

Communauté métropolitaine

17

Autres organismes

18

33 555

Endettement total net à long terme

19

Quote-part dans l'endettement total net à long terme de l'agglomération (lorsque fonctionnant par quotes-parts)

20

Moins : Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme de l'agglomération

21

Endettement total net à long terme (compte tenu de la quote-part dans l'agglomération s'il y a lieu)

22

33 555

Endettement total net à long terme lié au réseau d'électricité (inclus ci-dessus)

23

Endettement total net à long terme lié aux parcs éoliens et aux centrales hydroélectriques (inclus à la ligne 22 ci-dessus, et à la ligne 18, s'il y a lieu, pour les compétences d'agglomération et le portrait global)

24

**ANALYSE DE LA CHARGE DE QUOTES-PARTS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

<i>Non audité</i>		Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
<b>Administration générale</b>				
Greffé et application de la loi	1			
Évaluation	2	25 664	25 665	23 677
Autres	3	58 244	58 230	54 666
<b>Sécurité publique</b>				
Police	4	299	299	300
Sécurité incendie	5	3 984	3 983	3 906
Sécurité civile	6			
Autres	7			
<b>Transport</b>				
Réseau routier	8			
Transport collectif	9	9 850	9 850	13 279
Autres	10			
<b>Hygiène du milieu</b>				
Eau et égout	11			
Matières résiduelles	12	4 375	4 375	4 616
Cours d'eau	13	10 721	10 721	10 722
Protection de l'environnement	14			
Autres	15			
<b>Santé et bien-être</b>				
Habitation	16			
Autres	17	1 599	1 599	1 666
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>				
Aménagement, urbanisme et zonage	18	10 156	10 156	10 880
Rénovation urbaine	19			
Promotion et développement économique	20	4 835	4 835	5 076
Autres	21			
<b>Loisirs et culture</b>				
Activités récréatives	22	6 778	6 777	6 778
Activités culturelles	23	1 883	1 882	1 882
<b>Réseau d'électricité</b>	24			
	25	138 388	138 372	137 448

Canton de Havelock | 69005 |

ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES PAR OBJETS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

*Non audité*

	2024	2023
Rémunération	1	
Charges sociales	2	
Biens et services	3	34 305
Frais de financement	4	356 070
Autres	5	
	6	34 305
		356 070

**ANALYSE DE LA RÉMUNÉRATION  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

<b>Non audité</b>	<b>Effectifs personnes/ année<sup>2</sup></b>	<b>semaine normale (heures)</b>	<b>Nombre d'heures rémunérées au cours de l'exercice</b>	<b>Rémunération</b>	<b>Charges sociales</b>	<b>Total<sup>1</sup></b>
<b>Administration municipale</b>						
Cadres et contremaîtres	1	1,00	40,00	2 167,25	*****	*****
Professionnels	2					*****
Cols blancs	3	1,13	26,00	1 530,00	*****	*****
Cols bleus	4	0,36	40,00	755,50	*****	*****
Policiers	5					*****
Pompiers	6					*****
Conducteurs et opérateurs (transport en commun)	7					*****
Élus	8	2,49	4 452,75	*****		
	9	7,00		73 333	11 751	85 084
	10	9,49		*****	*****	*****

1. Inclut la rémunération et les charges sociales aux fins de fonctionnement et d'immobilisations.
2. En vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1), le salaire d'un employé, à l'exception de celui d'un cadre, est un renseignement confidentiel. Afin de respecter la loi, lorsqu'une catégorie d'emploi compte un effectif ou moins, ces renseignements ne doivent pas apparaître sur le document déposé au conseil. Dans un tel cas, certaines informations sont remplacées par des astérisques à l'impression du document.

**ANALYSE DES REVENUS DE TRANSFERT PAR SOURCES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

	Fonctionnement	Gouvernement du Québec	Gouvernement du Canada	ARTM/MRC/ Municipalités/ Communautés/ métropolitaines	Total
	Investissement				
Transport en commun		1			
Eau et égout		2			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable		3			
Réseau de distribution de l'eau potable		4			
Traitement des eaux usées		5			
Réseaux d'égout		6	235 071	34 305	9 330
Autres		7	235 071	34 305	9 330
					278 706

**FRAIS DE FINANCEMENT PAR ACTIVITÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

<i>Non audité</i>	2024	2023
<b>Administration générale</b>		
Greffé et application de la loi	1	
Évaluation	2	
Autres	3	
	4	
<b>Sécurité publique</b>		
Police	5	
Sécurité incendie		
Premiers répondants	6	
Autres	7	
Sécurité civile	8	
Autres	9	
	10	
<b>Transport</b>		
Réseau routier		
Voirie municipale	11	
Enlèvement de la neige	12	
Autres	13	
Transport collectif	14	
Autres	15	
	16	
<b>Hygiène du milieu</b>		
Eau et égout		
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	17	
Réseau de distribution de l'eau potable	18	
Traitement des eaux usées	19	
Réseaux d'égout	20	
Matières résiduelles		
Déchets domestiques et assimilés	21	
Matières recyclables	22	
Autres	23	
Cours d'eau	24	
Protection de l'environnement	25	
Autres	26	
	27	
<b>Santé et bien-être</b>		
Habitation		
Logement social	28	
Autres	29	
Sécurité du revenu	30	
Autres	31	
	32	
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>		
Aménagement, urbanisme et zonage	33	
Rénovation urbaine	34	
Promotion et développement économique	35	
Autres	36	
	37	
<b>Loisirs et culture</b>		
Activités récréatives	38	
Activités culturelles		
Bibliothèques	39	
Autres	40	
	41	
<b>Réseau d'électricité</b>	42	
	43	

**RÉMUNÉRATION DES ÉLUS<sup>1</sup>**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

<i>Non audité</i>		<b>Fonction</b>	<b>Reçu de l'organisme municipal</b>		<b>Reçu d'organismes mandataires ou supramunicipaux</b>	
			Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
Gérald Beaudoin	1.1	Maire	6 257	3 129	1 941	970
Lori Carroll-Sutton	1.2	Conseiller	5 245	2 623		
Lori Carroll-Sutton	1.3	Maire suppléant	2 732	1 366	100	50
Vivianne Bleau	1.4	Conseiller	6 156	3 078		
Christopher Sherrington	1.5	Conseiller	2 153	1 077		
Hélène Lavallée	1.6	Conseiller	2 118	1 059		
Hélène Lavallée	1.7	Maire	9 504	4 752	1 537	769
Gregg Edward	1.8	Conseiller	6 156	3 078		
Michael Allen	1.9	Conseiller	6 156	3 078		
Thomas Daneau	1.10	Conseiller	1 262	631		
Chelsea Sutton	1.11	Conseiller	1 775	888		

**Note**

1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (ex.: MRC, régie, organisme public de transport).



**QUESTIONNAIRE  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

5. Information spécifique au *Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises - Feux de forêt* déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes :

Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille	26	\$
Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille d'investissement	27	\$
Ligne 3 : Autres revenus	28	\$
Ligne 5 : Créances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille	29	\$
Ligne 6 : Créances douteuses - Variation de la provision pour moins-value	30	\$
Ligne 7 : Autres créances douteuses	31	\$
Ligne 9 : Autres charges	32	\$
Ligne 12 : Trésorerie et équivalents de trésorerie	33	\$
Ligne 13 : Placements de portefeuille	34	\$
Ligne 14 : Débiteurs	35	\$
Ligne 15 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement	36	\$
Ligne 16 : Provision pour moins-value	37	\$
Ligne 19 : Créditeurs et charges à payer	38	\$
Ligne 20 : Revenus reportés	39	\$
Ligne 21 : Dette à long terme	40	\$
Ligne 24 : Libres	41	\$
Ligne 25 : Supportant les engagements de prêts	42	\$
Ligne 26 : Supportant les garanties de prêts	43	\$

**Les questions 6 à 15 s'appliquent aux municipalités locales seulement**

6. La municipalité a-t-elle adopté un règlement concernant les dispositions suivantes :

- a) le pouvoir d'imposer une contribution pour des fins de parcs et de terrains de jeux et la préservation d'espaces naturels en vertu du 3e paragraphe du 2e alinéa de l'article 117.1 LAU.

44

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024 45 \_\_\_\_\_ \$ 6 867 \$

- b) le pouvoir d'imposer des droits de mutation plus élevés à la partie de la valeur des transactions qui excède 500 000 \$ en vertu de l'article 2 de la Loi concernant les droits sur les mutations immobilières.

46

Si oui, indiquer le montant total des droits plus élevés perçu en 2024 47 \_\_\_\_\_ \$

- c) le pouvoir d'imposer sur son territoire toute taxe municipale en vertu des articles 500.1 à 500.5 LCV (1000.1 à 1000.5 CM).

48

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024 49 \_\_\_\_\_ \$

Si oui, pour chaque taxe imposée, indiquer l'assiette, le montant de la taxe et le numéro de règlement :

- d) le pouvoir d'imposer toute redevance pour contribuer au financement d'un régime de réglementation en vertu des articles 500.6 à 500.11 LCV (1000.6 à 1000.11 CM).

50

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024 51 \_\_\_\_\_ \$

Si oui, pour chaque redevance exigée, indiquer l'assiette, le montant de la redevance et le numéro de règlement :

**QUESTIONNAIRE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

- e) le pouvoir d'imposer une taxe basée sur la valeur de tout immeuble comportant un logement vacant ou sous-utilisé à des fins d'habitation en vertu de l'article 500.5.1 LCV (1000.5.1 CM).

52

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024

53 \_\_\_\_\_ \$

Si oui, pour chaque taxe imposée, indiquer l'assiette, le montant de la taxe et le numéro de règlement :

7. La municipalité a-t-elle compétence en matière d'évaluation foncière (article 5 LFM)?

54

Si oui, a-t-elle délégué l'exercice de sa compétence en matière d'évaluation à une MRC, à une autre municipalité ou à une communauté métropolitaine (article 195 LFM)?

55

Si oui, indiquer le nom des organismes parties à l'entente conclue à cet effet ainsi que la durée de l'entente :

8. La municipalité a-t-elle perçu des contributions monétaires en vertu :

- a) du paragraphe 1° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation?

56

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024

57 \_\_\_\_\_ \$

- b) du paragraphe 2° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation?

58

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024

59 \_\_\_\_\_ \$

Si oui, pour chaque contribution perçue, indiquer le montant de la contribution et le numéro de règlement :

9. La municipalité a-t-elle attribué des crédits de taxes ou d'autres formes d'aide financière en vertu des articles 92.1 à 92.7 de la Loi sur les compétences municipales (chapitre C-47.1)?

60

Si oui, indiquer les montants attribués pour l'exercice :

- a) crédits de taxes

61 \_\_\_\_\_ \$

- b) autres formes d'aide

62 \_\_\_\_\_ \$

10. La municipalité a-t-elle conclu avec toute autre municipalité locale une entente relative au partage de certains revenus en vertu de l'article 95.2 LCM?

63

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024

64 \_\_\_\_\_ \$

**QUESTIONNAIRE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

11. La municipalité établit-elle un taux particulier à la catégorie des terrains vagues desservis supérieur au double du taux de base en vertu de l'article 244.49 LFM?

65

Si oui, octroie-t-elle un crédit de taxe aux personnes ayant acquis, par succession, la propriété d'un terrain vague desservi ou d'une part indivise de celui-ci en vertu des articles 253.1 à 253.4 LFM?

66

Si oui, indiquer le montant total crédité en 2024

67 \_\_\_\_\_ \$

12. Richesse foncière aux fins de la péréquation de 2024

Valeur qui résulte de la capitalisation des revenus provenant de l'article 222 LFM selon le taux global de taxation réel non uniformisé de 2024

68 \_\_\_\_\_ \$

13. Montant de l'aide financière reçue ou à recevoir en 2024 dans le cadre du *Volet entretien* du Programme d'aide à la voirie locale de la part du MTMD

69 \_\_\_\_\_ 100 667 \$

Total des frais encourus admissibles au volet Entretien :

- a) Dépenses de fonctionnement (excluant l'amortissement)

▪ Dépenses relatives à l'entretien d'hiver	70	195 054 \$
▪ Dépenses relatives à l'entretien d'été	71	3 651 \$
Systèmes de sécurité	72	\$
Chaussées pavées - entretien préventif	73	63 822 \$
Chaussées pavées - entretien palliatif	74	\$
Chaussées en gravier - entretien préventif	75	\$
Chaussées en gravier - entretien palliatif	76	\$
Systèmes de drainage	77	\$
Abords de routes	78	67 473 \$
Total des dépenses relatives à l'entretien d'été		

- b) Dépenses d'investissement

▪ Dépenses relatives à l'entretien d'hiver	79	_____ \$
▪ Dépenses relatives à l'entretien d'été	80	_____ \$

- c) Total des frais encourus admissibles

81 \_\_\_\_\_ 262 527 \$

- d) Description des dépenses d'investissement

▪ Relativs à l'entretien d'hiver :
▪ Relativs à l'entretien d'été :

- e) Si le total des frais encourus à la ligne 81 n'atteint pas 90 % du montant de l'aide financière versée en 2024 (ligne 69), veuillez fournir les justifications :

- f) Si le total des dépenses relatives à l'entretien d'été, fonctionnement et investissement (lignes 78 et 80), n'est pas au moins égal au 2/3 de l'aide versée en 2024 (ligne 69), veuillez en fournir les explications :

**QUESTIONNAIRE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

Numéro et date de la résolution par laquelle le conseil municipal atteste de la véracité des frais encourus et du fait qu'ils l'ont été sur des **routes locales de niveaux 1 et 2** :

- |                                     |    |             |
|-------------------------------------|----|-------------|
| a) Numéro de la résolution          | 82 | 2024-12-303 |
| b) Date d'adoption de la résolution | 83 | 2024-12-02  |

14. La municipalité a-t-elle adopté un plan de sécurité civile dans lequel sont consignées des mesures de préparation aux sinistres établies conformément aux dispositions du *Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre?*

84

Si oui, indiquer le numéro et la date de la résolution par laquelle le conseil municipal a adopté un plan de sécurité civile conforme aux dispositions de ce règlement :

- |                                     |    |             |
|-------------------------------------|----|-------------|
| a) Numéro de la résolution          | 85 | 2022-02-047 |
| b) Date d'adoption de la résolution | 86 | 2022-02-07  |

15. Règlement d'application de la *Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens* (RLRQ, chapitre P-38.002, r.1)

*Signalements de blessures infligées par un chien au cours de l'année*

- |   |    |       |
|---|----|-------|
| a) Nombre de signalements reçus d'un médecin vétérinaire (art. 2) | 87 | _____ |
| b) Nombre de signalements reçus d'un médecin (art. 3)             | 88 | _____ |

*Examens par un médecin vétérinaire, déclarations de chiens potentiellement dangereux et ordonnances à l'égard des propriétaires ou gardiens de chiens, au cours de l'année*

- |  |    |       |
|--|----|-------|
| c) Nombre de chiens soumis à l'examen d'un médecin vétérinaire (art. 5)  | 89 | _____ |
| d) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux par la municipalité qui, après avoir considéré le rapport du médecin vétérinaire ayant examiné le chien et évalué son état et sa dangerosité, est d'avis qu'il constitue un risque pour la santé ou la sécurité publique (art. 8) | 90 | _____ |
| e) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux par la municipalité parce qu'il a mordu ou attaqué une personne ou un animal domestique et lui a infligé une blessure (art. 9)  | 91 | _____ |
| f) Nombre de chiens euthanasiés parce qu'il a mordu ou attaqué une personne et a causé sa mort ou lui a infligé des blessures graves (art. 10)   | 92 | _____ |
| g) Nombre de chiens euthanasiés puisque, de l'avis de la municipalité, les circonstances le justifiaient (art. 11)   | 93 | _____ |

*Normes relatives à l'encadrement et à la possession des chiens*

- |  |    |       |
|--|----|-------|
| h) Nombre de chiens enregistrés auprès de la municipalité, peu importe leur poids (art. 16)                | 94 | 84    |
| i) Nombre total de chiens dont le poids est de plus 20 kg, enregistrés auprès de la municipalité (art. 16) | 95 | 50    |
| j) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux enregistrés auprès de la municipalité (art. 16)     | 96 | _____ |

QUESTIONNAIRE  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

*Règlement*

- k) La municipalité a-t-elle un règlement municipal comprenant des normes plus sévères que celles prévues par le Règlement?

97

La question 16 s'applique aux MRC seulement

**QUESTIONNAIRE ADMINISTRATIF**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

***Non audité***

1. Est-ce que le rapport financier est consolidé?

Un rapport financier consolidé comprend la consolidation ligne par ligne des organismes contrôlés et des partenariats. S'il n'y a pas de consolidation ligne par ligne mais uniquement la comptabilisation d'entreprises municipales ou de partenariats commerciaux selon la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation, cochez « Non ».

Si oui, les *Normes comptables pour le secteur public* exigent que l'état des résultats et l'état de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) comportent une comparaison avec les résultats prévus au budget sur une base consolidée, sauf si les renseignements budgétaires relatifs aux organismes consolidés permettant de constituer un budget consolidé ne sont pas disponibles. Est-ce que l'organisme municipal présente le budget consolidé?

OUI      NON

1

2. La présentation du budget étant facultative aux pages S27 et S28 du rapport financier, et aux pages S39 et S41 (si applicable) des autres renseignements financiers non audités, est-ce que l'organisme municipal souhaite y présenter le budget?

2

3

**Les questions 3 à 5 s'appliquent aux MRC et aux municipalités exerçant certaines compétences de MRC seulement.**

4. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local d'investissement (FLI)?

4

5. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local de solidarité (FLS)?

5

6. La MRC ou la municipalité a-t-elle signé avec le MRNF une entente de délégation de la gestion de certains droits fonciers et de la gestion de l'exploitation du sable et du gravier sur les terres du domaine de l'État?

6

**La question 6 s'applique aux municipalités de 100 000 et plus, aux sociétés de transport en commun, ainsi qu'aux régies intermunicipales concernées.**

7. Le vérificateur général émet-il un rapport d'audit sur le rapport financier?

7

Si oui, émet-il un rapport conjoint avec l'auditeur indépendant?

8

**Les questions 7 et 8 s'appliquent aux municipalités avec agglomération seulement.**

# **Données prévisionnelles non auditées**

**Exercice se terminant le 31 décembre 2025**

Canton de Havelock | 69005 |

## Table des matières

Revenus de taxes	1
Revenus de compensations tenant lieu de taxes	2
Calcul de certains revenus de taxes	3
Taux des taxes	5
Répartition des revenus de taxes par catégories d'immeubles	6
Questionnaire	8

**DONNÉES PRÉVISIONNELLES**  
**REVENUS DE TAXES**  
**EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2025**

*Non audité*

**TAXES**

---

**SUR LA VALEUR FONCIÈRE**

Taxes générales

Taxe foncière générale	1	823 026
Taxes spéciales		
Service de la dette	2	
Activités de fonctionnement	3	
Activités d'investissement	4	
Réserve financière pour le service de l'eau	5	
Réserve financière pour le service de la voirie	6	
Taxes de secteur		
Taxes spéciales		
Service de la dette	7	
Activités de fonctionnement	8	
Activités d'investissement	9	
Autres	10	
	11	823 026

---

**SUR UNE AUTRE BASE**

Taxes, compensations et tarification

Services municipaux		
Eau	12	
Égout	13	
Traitement des eaux usées	14	
Matières résiduelles	15	99 131
Autres		
▪ Service de police	16.1	59 850
▪ Service incendie	16.2	74 100
Centres d'urgence 9-1-1	17	4 000
Service de la dette	18	
Pouvoir général de taxation	19	
Activités de fonctionnement	20	
Activités d'investissement	21	
	22	237 081

---

Taxes d'affaires

Sur l'ensemble de la valeur locative	23	
Autres	24	
	25	
	26	237 081
	27	1 060 107

---

**DONNÉES PRÉVISIONNELLES**  
**REVENUS DE COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES**  
**EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2025**

*Non audité*

**COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES**

---

**GOUVERNEMENT DU QUÉBEC ET SES ENTREPRISES**

Immeubles et établissements d'entreprises du gouvernement	1
Immeubles de la Société québécoise des infrastructures	2
Compensations pour les terres publiques	3
Immeubles des réseaux	
Santé et services sociaux	4
Cégeps et universités	5
Écoles primaires et secondaires	6
Immeubles de certains gouvernements et d'organismes internationaux	7
	8

---

**GOUVERNEMENT DU CANADA ET SES ENTREPRISES**

Taxes sur la valeur foncière	9	1 200
Taxes sur une autre base		
Taxes, compensations et tarification	10	452
Taxes d'affaires	11	
	12	1 652

---

**ORGANISMES MUNICIPAUX**

Taxes sur la valeur foncière	13
Taxes sur une autre base	
Taxes, compensations et tarification	14

---

**AUTRES**

Taxes foncières des entreprises autoconsommatrices d'électricité	16
Autres	17
	18
	19

---

**DONNÉES PRÉVISIONNELLES**  
**CALCUL DE CERTAINS REVENUS DE TAXES**  
**EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2025**

Non audité	Assiette d'application imposable	Taux adopté	Revenus bruts	Crédits / Dégrèvements	Dotation à la provision	Autres ajustements	Revenus nets
<b>Taxes sur la valeur foncière</b>							
<b>Taxes générales</b>							
Taxe foncière générale (taux unique)	1	x	/100 \$				
Taxe foncière générale (taux variés)							
Résiduelle ou sous-catégorie résiduelle (résidentielles et autres)	2	182 755 981 x	0,3179/100 \$		581 062		
Sous-catégories résidentielles	3	7 722 974 x	0,4228/100 \$		32 653		
Immeubles non résidentiels	4	1 631 745 x	0,5634/100 \$		9 193		
Immeubles industriels	5						
Terrains vagues desservis	6	x	/100 \$				
Immeubles non résidentiels	7	x	/100 \$				
Autres	8	x	/100 \$				
Immeubles forestiers	9	75 573 200 x	0,2648/100 \$		200 118		
Immeubles agricoles	10				823 026 ( )		823 026
Taxes spéciales	11	-	x	/100 \$			
Service de la dette (taux unique)							
Service de la dette (taux variés)							
Résiduelle ou sous-catégorie résiduelle (résidentielles et autres)	12	x	/100 \$				
Sous-catégories résidentielles	13	x	/100 \$				
Immeubles non résidentiels	14	x	/100 \$				
Immeubles industriels	15	x	/100 \$				
Terrains vagues desservis	16	x	/100 \$				
Immeubles non résidentiels	17	x	/100 \$				
Autres	18	x	/100 \$				
Immeubles forestiers	19	x	/100 \$				
Immeubles agricoles	20				( )		
Total							

**DONNÉES PRÉVISIONNELLES**  
**CALCUL DE CERTAINS REVENS DE TAXES (suite)**  
**EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2025**

Non audité	Assiette d'application imposable	Taux adopté	Revenus bruts	Crédits / Dégrèvements	Dotation à la provision	Autres ajustements	Revenus nets
<b>Taxes sur la valeur foncière</b>							
<b>Taxes générales</b>							
Taxes spéciales							
Activités de fonctionnement (taux unique)	21	x	/100 \$				
Activités de fonctionnement (taux variés)							
Résiduelle ou sous-catégorie résiduelle (résidentielles et autres)	22	x	/100 \$				
Sous-catégories résidentielles	23	x	/100 \$				
Immeubles non résidentiels	24	x	/100 \$				
Immeubles industriels	25	x	/100 \$				
Terrains vagues desservis							
Immeubles non résidentiels	26	x	/100 \$				
Autres	27	x	/100 \$				
Immeubles forestiers	28	x	/100 \$				
Immeubles agricoles	29	x	/100 \$				
<b>Total</b>	<b>30</b>				<b>( )</b>		
Taxes spéciales							
Activités d'investissement (taux unique)	31	x	/100 \$				
Activités d'investissement (taux variés)							
Résiduelle ou sous-catégorie résiduelle (résidentielles et autres)	32	x	/100 \$				
Sous-catégories résidentielles	33	x	/100 \$				
Immeubles non résidentiels	34	x	/100 \$				
Immeubles industriels	35	x	/100 \$				
Terrains vagues desservis							
Immeubles non résidentiels	36	x	/100 \$				
Autres	37	x	/100 \$				
Immeubles forestiers	38	x	/100 \$				
Immeubles agricoles	39	x	/100 \$				
<b>Total</b>	<b>40</b>				<b>( )</b>		
<b>Valeur locative imposable</b>							
Taxe d'affaires sur la valeur locative	41	x	%		<b>( )</b>		

**DONNÉES PRÉVISIONNELLES**  
**TAUX DES TAXES**  
**EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2025**

*Non audité*

Compensations et tarification pour services municipaux résidentiels (montant fixe)	Par unité de logement
Eau	1 _____ \$
Égout	2 _____ \$
Eau et égout	3 _____ \$
Traitement des eaux usées	4 _____ \$
Matières résiduelles	5 _____ \$
	<b>217,00 \$</b>

**Autres taxes et compensations, et autres modes de tarification**

Description	Taux	Code	Préciser
Service de police	6.1 105,0000	4 - tarif fixe (compensation)	par unité
Service incendie	6.2 130,0000	4 - tarif fixe (compensation)	par unité
Ordure secteur 1	6.3 253,0000	4 - tarif fixe (compensation)	par unité
Ordure secteur 2	6.4 249,0000	4 - tarif fixe (compensation)	par unité

**DONNÉES PRÉVISIONNELLES**  
**RÉPARTITION DES REVENUS DE TAXES PAR CATÉGORIES D'IMMEUBLES**  
**EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2025**

*Non audité*

	Immeubles non résidentiels	Immeubles industriels	Terrains vagues desservis		Immeubles agricoles
			Immeubles non résidentiels	Autres	
<b>Taxes sur la valeur foncière</b>					
Générales	1	32 653		9 193	
De secteur	2				
Autres	3				
<b>Taxes sur une autre base</b>					
Taxes, compensations et tarification					
Service de la dette	4				
Autres	5				
<b>Taxes d'affaires</b>					
Sur la valeur locative	6				
Autres	7				
	8	32 653		9 193	
					200 118

**DONNÉES PRÉVISIONNELLES**  
**RÉPARTITION DES REVENUS DE TAXES PAR CATÉGORIES D'IMMEUBLES (suite)**  
**EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2025**

**Non audité**

	Immeubles forestiers	Total		
		Résidentielles	Résiduelle Agriculture Résidences	Autres
<b>Taxes sur la valeur foncière</b>				
Générales	1	581 062		
De secteur	2			
Autres	3			
				823 026
<b>Taxes sur une autre base</b>				
Taxes, compensations et tarification				
Service de la dette	4			
Autres	5	233 081		
				233 081
<b>Taxes d'affaires</b>				
Sur la valeur locative	6			
Autres	7			
	8	814 143		
				1 056 107

DONNÉES PRÉVISIONNELLES  
QUESTIONNAIRE  
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2025

### **Non audité**

out

NON

1. La municipalité applique-t-elle, pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2025, les mesures fiscales suivantes?
    - a) Régime d'impôt foncier à taux variés en vertu de l'article 244.29 LFM
      - Pour la taxe foncière générale
      - Pour une ou des taxes spéciales en vertu des articles 979.1 et 979.2 du CM ou des articles 487.1 et 487.2 de la LCV
    - b) Une ou des sous-catégories d'immeubles résidentiels dans la catégorie résiduelle en vertu des articles 244.64.8.1 à 244.64.8.10 LFM
      - Pour chaque sous-catégorie, décrire son assiette d'application imposable et son taux adopté.
    - c) Une ou des sous-catégories d'immeubles dans la catégorie des immeubles non résidentiels en vertu des articles 244.64.1 à 244.64.8 LFM
      - Pour chaque sous-catégorie, décrire son assiette d'application imposable et son taux adopté.
    - d) Des taux de taxes foncières distincts aux immeubles non résidentiels et/ou aux immeubles industriels en fonction de l'évaluation foncière en vertu de l'article 244.64.9 LFM
      - Pour chaque catégorie et sous-catégorie, décrire chaque tranche d'imposition distincte avec son assiette d'application imposable et son taux adopté.
    - e) Division du territoire en secteurs aux fins de l'imposition de la taxe foncière générale en vertu des articles 244.64.10 à 244.65.26 LFM
      - Pour chaque secteur, décrire son assiette d'application imposable et son taux adopté.
    - f) Étalement de la variation de valeur des unités admissibles en vertu des articles 253.27 à 253.35 LFM
      - Pour l'ensemble des immeubles imposables et compensables
      - Pour les immeubles non résidentiels imposables et compensables seulement (incluant les immeubles industriels)
      - Pour les immeubles imposables et compensables autres que non résidentiels et industriels
      - Indiquer le total des valeurs imposables étaillées, au dépôt du rôle de perception de 2025 :
      - Indiquer le total des valeurs imposables sans étalement, au dépôt du rôle de perception de 2025 :
    - g) Octroi d'un dégrèvement ou application d'une majoration en vertu des articles 253.36 à 253.53 LFM

**DONNÉES PRÉVISIONNELLES**  
**QUESTIONNAIRE**  
**EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2025**

- h) Imposition d'une taxe supplémentaire sur les terrains vagues non desservis dans tout périmètre d'urbanisation en vertu des articles 244.65 à 244.67 LFM
- 13   X
- Si oui, indiquer le montant total prévu en 2025
- 14 \_\_\_\_\_ \$
- Pour chaque taxe imposée, décrire son assiette d'application et son taux adopté.

2. Données requises aux fins du calcul du taux global de taxation

Taux unique ou taux sectoriel uniformisé

Taxe foncière générale

15 \_\_\_\_\_

Taxes spéciales

16 \_\_\_\_\_

Service de la dette

17 \_\_\_\_\_

Activités de fonctionnement

18 \_\_\_\_\_

Activités d'investissement

Taux de la catégorie/sous-catégorie résiduelle ou taux de base uniformisé

Taxe foncière générale

19 0,3179

Taxes spéciales

20 \_\_\_\_\_

Service de la dette

21 \_\_\_\_\_

Activités de fonctionnement

22 \_\_\_\_\_

Activités d'investissement

3. La municipalité applique-t-elle, pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2025, la mesure de diversification transitoire des taux de certaines taxes foncières (art. 253.54 à 253.62 LFM)?

23   X

4. La municipalité impose-t-elle, pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2025 :

- a) une taxe d'affaires en vertu de l'article 232 LFM

24   X

- b) une taxe en vertu de l'article 569.11 LCV ou 1094.11 CM

25   X

- Si oui, pour chaque taxe imposée, décrire sa catégorie, son assiette d'application et son taux adopté.

5. La municipalité recevra-t-elle du MAPAQ des remboursements de taxes de 2025 pour des exploitations agricoles enregistrées?

26   X

Si oui, indiquer le montant.

27 156 092 \$

6. Richesse foncière - Évaluation équivalente découlant de la capitalisation des revenus provenant de l'application de l'article 222 LFM (utilisée au calcul de la richesse foncière uniformisée de l'année suivante)

28 \_\_\_\_\_ \$

7. Date d'adoption du budget par le conseil

29 2024-12-16

8. Total des charges prévues au budget (incluant l'amortissement)

30 1 639 919 \$

9. Remboursement de la dette à long terme prévu au budget

31 \_\_\_\_\_ \$

10. Frais de financement — Intérêts et autres frais sur la dette à long terme à la charge de l'organisme municipal, prévus au budget

32 \_\_\_\_\_ \$

11. Affectation de l'excédent de fonctionnement non affecté prévu au budget

33 \_\_\_\_\_ \$